



VOX

Août 2013 - No 95

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

44e ASSISES à PORTO

“Mai au Portugal”



REFORME Statutaire: acceptable pour les anciens
déplorable pour les actifs et le Service Public européen (page 15 à 21)



ÉDITORIAL

3 Decision on pay and pensions, we are told of an agreement reached at political level

ASSISES 2013

- 4 Avril au Portugal... ; non, pour 2013, ce fut le mois de mai à Porto...
- 8 Les Assises, c'est aussi le travail de l'Association
- 11 Message vidéo du président de la Commission Européenne José Manuel Barroso
- 13 NEWS : Rencontre internationale 2014

PMO - COMMISSION

14 Un forum pour garder le contact entre Anciens

METHODE ET PENSIONS

- 15 Reform of the Staff Regulations
- 16 Extracts of the Message from M. Uwe CORSEPIUS
- 17 La longue histoire de la Méthode

SECURITE SOCIALE

22 Les pensionnés et le bureau liquidateur d'Ispra

UE/SOCIETE

- 23 Relations franco-allemandes
- 25 L'Europe nécessaire est-elle possible?
- 27 L'Union bancaire



Cover:
*Les participants dans l'escalier monumental du "Palácio da Bolsa" à PORTO avant le dîner de gala.
vue nocturne de Porto depuis le Domaine Taylor's.*

28 Croatia has high expectations from European Union

VIE DE L'AIACE

- 30 Italia
- 31 United Kingdom
- 32 Deutschland
- 33 Espagne
- 36 Portugal
- 37 France
- 37 Österreich
- 38 Belgique
- 39 Danmark
- 41 Luxembourg
- 42 Ireland
- 43 Sweden

OPINIONS

- 44 Modifications du statut en Codécision
- 47 Bienvenue à la République de Croatie

ACTUALITES

- 48 Do you know « PS Public Service Europe »
- 48 Made in Germany

L'AIACE ET VOUS

- 49 YAMMER -AfterEC
- 50 L'AMORE SEMPRE
- 50 Cancer Support Group

51 NECROLOGIE

RETIRED AND NOT YET MEMBER? TO JOIN US, PLEASE FILL IN THE ENCLOSED FORM !

PENSIONNÉ ET PAS ENCORE MEMBRE? POUR NOUS REJOINDRE REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION CI-JOINT!

Editeur responsable :

Richard Hay

Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard

Comité de rédaction :

Giovanni Livi

Roger Vancampenhout

Raffaella Longoni

Marc Schober

Giovanni Sergio

Ludwig Schubert

Egon C. Heinrich



Adresse :

Association Internationale
des Anciens de l'Union européenne
(SC-29 02/04)
B-1049 Bruxelles
Tel: 02-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu
Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Secrétariat de Rédaction :

aiace-int@ec.europa.eu

blancpi43@gmail.com

Photos :

Médiathèque CE - Aiace

Mise en Page:

Jean-Claude Lesuisse

E-mail: jclesuisse@skynet.be

Impression:

OIB

Ateliers de reproduction de la Commission

Decision on pay and pensions, we are told of an agreement reached at political level

This has been a cliff-hanger: we have waited to finish and 'close' this edition of VOX until the last possible minute if VOX is still to have a chance of reaching you before the summer break. Of course, we wanted to be able to explain a final decision on pay and pensions, the so called 'reform' of the staff regulations. And now, just as the copy must be sent to press, we are told of an agreement reached at political level.

In this VOX, we explain what we understand to be the final decision, which will only be finally decided in September.

It seems clear, however, that the patient explanations by our AIACE team (Ludwig Schubert and Pierre Blanchard), through many long meetings at political as well as technical levels, have finally led to recognition of the nature of our pension scheme. The latest text of the decision refers explicitly to the notional fund. We understand that the decision draws the logical as well as legally correct decision that a levy cannot be applied to pensions that have already been earned and which are fully funded.

This is good news for all present pensioners. More importantly, it recognises and establishes a principle that existed before but which was misunderstood and contested.

By doing this, it protects all future pensions too. This is a very considerable advance for all the staff!

And it is good news for all that the Method will be applied automatically, and that the decision will last for ten years or more.

The situation is less satisfactory, for those who are still in active service, and especially for those yet to be employed. Our concern for the future of the European Public Service therefore remains great. Will it be able to retain its quality and its independence, assaulted as it is by limits that must reduce its capacity to attract the best, or for the best to be able to have sensible careers? Only time will tell.

The need for such an independent European Public Service of quality has been again made clear by these discussions about budgetary economies on pay and pensions. The co-decision procedure has become incredibly complicated, because the Council and Parliament are involved in negotiation with each other with the active participation of the Commission, while at the same time there needs to be dialogue and indeed negotiation with the staff. Experience, wisdom and

commitment are very necessary to be able to hold together this three-dimensional game of chess. Let us hope that some of those involved this time will still be involved next time – but let us also hope that next time will not be soon!

Meanwhile, life goes on. Uncertainty over pensions is only part of the uncertainty we face each day. We are aware of much bigger things are happening, whether young people who are unemployed, the tragedy of Syria, or the daily challenges that face friends, families and ourselves. The construction of Europe is a part of our lives, but not the whole. We carry on by living life to the full in all its dimensions.



Richard Hay President AIACE



Avril au Portugal*... ; non, pour 2013, ce fut le mois de mai à Porto...

* Chanson populaire mais « Coimbra » dans la version originale, comme nous l'avons appris sur place

Première innovation cette année

Après les habituels cocktail et dîner de bienvenue à l'hôtel le dimanche soir, les Assises ont débuté par une visite de la ville le lundi afin de mettre les participants dans le bain et de « respirer » la ville. Et Dieu sait qu'ils ont pu goûter les différents aspects de la ville, en car, en tram historique, en bateau sur le fleuve avec apéro sur base de Porto, et à pied dans le centre, avec une interruption bienvenue pour le déjeuner dans des restaurants à Ribeira, le quartier animé sur les berges du Douro (et n'oublions pas que ça se prononce « Dourou »...). Le soleil était de la partie, même si le vent un peu frisquet nous a rappelé que nous étions au bord de l'Atlantique



Deuxième (et pas seconde) innovation

Au retour de l'excursion en ville, nous attendait un exposé fort intéressant et fort apprécié sur le Porto, ses origines, son histoire, ses techniques, ses évolutions récentes tant au niveau des produits que des méthodes de culture, avec quelques jolies photos de la vallée du Douro que certains visiteront après les Assises. David Guimaraens, le vinificateur le plus renommé du Portugal, a eu un empêchement de dernière minute, mais il s'est fait remplacer par **Chris Forbes**, un de ses collègues, très intéressant et excellent orateur. Mais le clou (et une des surprises des organisateurs) fut que la pratique succéda à la théorie par une dégustation de trois types de porto, le tout gracieusement offert par la maison Taylor's, faisant partie du Fladgate Partnership avec les marques Croft et Fonseca. À l'issue de cet apéritif bienvenu, Chris Forbes a répondu avec compétence aux nombreuses questions, confirmant ainsi l'intérêt des participants. Ensuite, soirée libre pour tester les restaurants de Porto figurant sur la liste des recommandations, approuvée par nos collègues portugais, ou simplement la cuisine de l'hôtel (dont le chef Jérónimo Ferreira est très renommé) pour ceux qui sont restés à l'hôtel.

Les participants qui avaient choisi d'arriver déjà le samedi ont eu la possibilité de participer à une excursion à la **Fondation Serralves**, qui avait été prévue le dimanche matin ; ils ont pu y visiter le musée d'art moderne (on aime ou on n'aime pas..., mais le bâtiment lui-même valait la peine...), les magnifiques jardins tant français que portugais ou anglais, ainsi que la splendide villa Art déco (malheureusement dépouillée de ses meubles), pour terminer par un déjeuner sur





place (certes un peu serrés et fort bruyant..., le vent empêchant de s'installer sur la belle terrasse avec vue sur les jardins ; dommage...).

Troisième temps fort

À l'ouverture de l'Assemblée générale le mardi matin, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Rui Moreira, président de la Chambre de commerce de Porto et président de la société de rénovation urbaine, qui a parlé de sa ville, de son évolution et de ses perspectives avec amour et passion soulevant un intérêt considérable de la part des participants. Ceci prouve toute la volonté des organisateurs de faire connaître la ville sous tous ses aspects.



Quatrièmement, une mauvaise surprise

Le Vice-président Šeřčovič a dû annuler sa présence en dernière minute en raison de la tenue imprévue d'une réunion du Trilogue interinstitutionnel ce même jour. J'ai eu beau dire aux trois présidents qu'ils n'avaient qu'à choisir une autre date, ils n'ont pas voulu m'écouter ☺. M. M.-U. Moricca, remplaçant Mme I. Souka, a pris la parole à sa place.



Cinquième innovation (mais annoncée bien à l'avance)

L'après-midi a été ouverte par Mme I. Jonet, présidente de la banque alimentaire de Lisbonne, de la fédération portugaise des banques alimentaires et de la fédération européenne des banques alimentaires. Elle a dressé un état poignant de la situation au Portugal, mais aussi ailleurs en Europe, en mettant l'accent sur la misère croissant à une vitesse exponentielle. Son intervention a soulevé de nombreuses questions et a déclenché un long débat très intéressant.



Un bref rapport de la partie « travail » des Assises se trouve après cette partie « plaisir et convivialité ». Il s'agit du « bureau » pour les responsables de l'Association, de l'Assemblée générale pour tous les membres participants, du Conseil d'administration (CA) pour les délégués responsables des sections nationales qui avaient fait le voyage et, in fine, des « ateliers » toujours très fréquentés.



Le dîner de gala

Il a eu lieu dans le magnifique Palais de la Bourse, que nous avons pu obtenir à des conditions intéressantes grâce à M. Moreira (qui en est le directeur). Le cadre était impressionnant et la visite qui a précédé le dîner a été intéressante.

Sixième surprise :

L'ouverture du dîner par un orchestre traditionnel d'étudiants tous des — beaux — garçons (« tuna ») de la faculté d'ingénierie (une des meilleures !) qui sont venus à deux reprises pour chanter et jouer de la musique.

C'était une découverte pour la plupart des invités, et de plus, très « couleur locale »... Merci les organisateurs...

Après les ateliers du lendemain matin, et pendant que le Conseil d'administration se mettait au travail, l'après-midi a été consacrée à une excursion à Braga, une des capitales religieuses du pays. Malheureusement, ce jour-là, les dieux n'étaient pas avec nous : il a fait froid, il a plu à seaux, il y avait du brouillard et des nuages (il paraît, nous dit-on, que la vue aurait dû être superbe depuis la colline de Bom Jesus... ce jour-là, il fallait deviner !!!!). Les participants qui n'avaient pas vu la Fondation Serralves dimanche dernier avaient la possibilité de le faire aujourd'hui : les jardins sous le parapluie, ça manque vraiment de charme...

Le soir (lorsque le mauvais temps nous a progressivement quittés), **nouvelle surprise** (on ne les compte plus...) : pour celles et ceux qui avaient choisi la formule, un **dîner informel dans une Quinta**, un ancien domaine rural sur les rives du Douro, dans un cadre champêtre, tout en étant situé à deux pas du périphérique de Porto. Un dîner simple, des portions modestes... enfin !! Et surprise dans la surprise : à la fin du repas apparaît un groupe de danse folklorique du haut Minho (région du nord du Portugal que certains visiteront plus tard) avec leurs costumes chatoyants et richement ornés et leurs voix si particulières. Et d'aucuns de participer au spectacle...

Jeudi, dernière journée des assises

L'excursion collective à Guimarães, capitale européenne de la culture en 2012 et capitale européenne du sport en 2013 (c'est pratique : on a pu recycler la pub en changeant un mot). Visite de l'impressionnant palais ducal, qui paraît ancien, mais a été totalement reconstruit, ensuite descente vers le centre historique, très joli, mais pas assez de temps pour y flâner. Au moment de quitter, catastrophe il manque une personne ; on a fini par la retrouver... Ensuite, tout le monde en car vers la superbe Pousada de Santa Marinha da Costa, un ancien couvent situé sur une colline dominant la ville, orné d'admirables et uniques compositions d'azulejos (carreaux de faïence) et offrant un superbe panorama. Un excellent déjeuner s'y est déroulé ; dommage que le service ait été si lent... et que les portions aient été aussi pantagruéliques... Décidément, malgré les efforts inlassables des organisateurs, il n'a pas été possible de faire comprendre aux Portugais qu'on ne doit pas à chaque repas manger pour toute la semaine...

Et le soir, le point d'orgue : la fête de clôture

D'abord une brève visite des chais de Taylor's (encore eux !), où on a pu admirer les énormes et innombrables barriques où mûrit le porto, ensuite apéritif dans le jardin, belle vue panoramique sur Porto depuis la terrasse et ensuite dîner convivial dans un cadre rustique, arrosé d'excellents vins (eh oui, chez Taylor's on ne fait pas que



du porto !). La soirée fut agrémentée d'un accompagnement musical présenté par deux étudiants multi-instrumentistes et chanteurs.



remarquable pour accompagner ces accidentés.

Une fois de plus, ce fut une occasion très appréciée de se retrouver entre anciens dans un climat de convivialité, de camaraderie et de bonne humeur, et de découvrir une ville et une région inconnues

Mais ce ne fut qu'un au revoir pour une partie des participants puisqu'un nombre significatif d'entre eux avait décidé de prolonger leur séjour pour les excursions post-Assises proposées par les organisateurs : découvrir de visu la magnifique vallée du Douro (avec ses superbes panoramas, encore une dégustation ! et l'étonnante gare de Pinhão, sans oublier le Palais de Mateus), explorer le surprenant Haut-Minho avec ses villes de Viana do Castelo et Ponte de Lima (et une dégustation de vin vert chez le comte Calheiros dans son superbe manoir) ou encore visiter Coimbra et sa célèbre université, suivie des maisons bariolées de l'insolite station balnéaire de Costa Nova et enfin Aveiro, l'inattendue Venise portugaise avec ses canaux et ses barques chamarrées. Et à chaque fois, un délicieux déjeuner...

pour beaucoup. Et il est utile de signaler que pour la deuxième année consécutive, à part les « habitués », on a compté près de 40 % de nouveaux venus, qui ont découvert les Assises et y ont pris goût...

*Tout cela a été possible grâce à la collaboration compétente, dynamique et appréciée de nos collègues portugais, **Isabel Torres et Fernando Medeiros**, à l'aide précieuse de ma collègue **Éliane Van Tilborg**, ainsi qu'à la participation, en tant qu'accompagnatrice,*



*de notre secrétaire Bruxelloise **Anne Pascale Deschamps** et de **Claire Brunotti**, notre trésorière adjointe. L'infatigable intervention pratique et logistique de l'équipe d'**Artion**, qui a fait – une fois de plus – un excellent travail mérite également une*

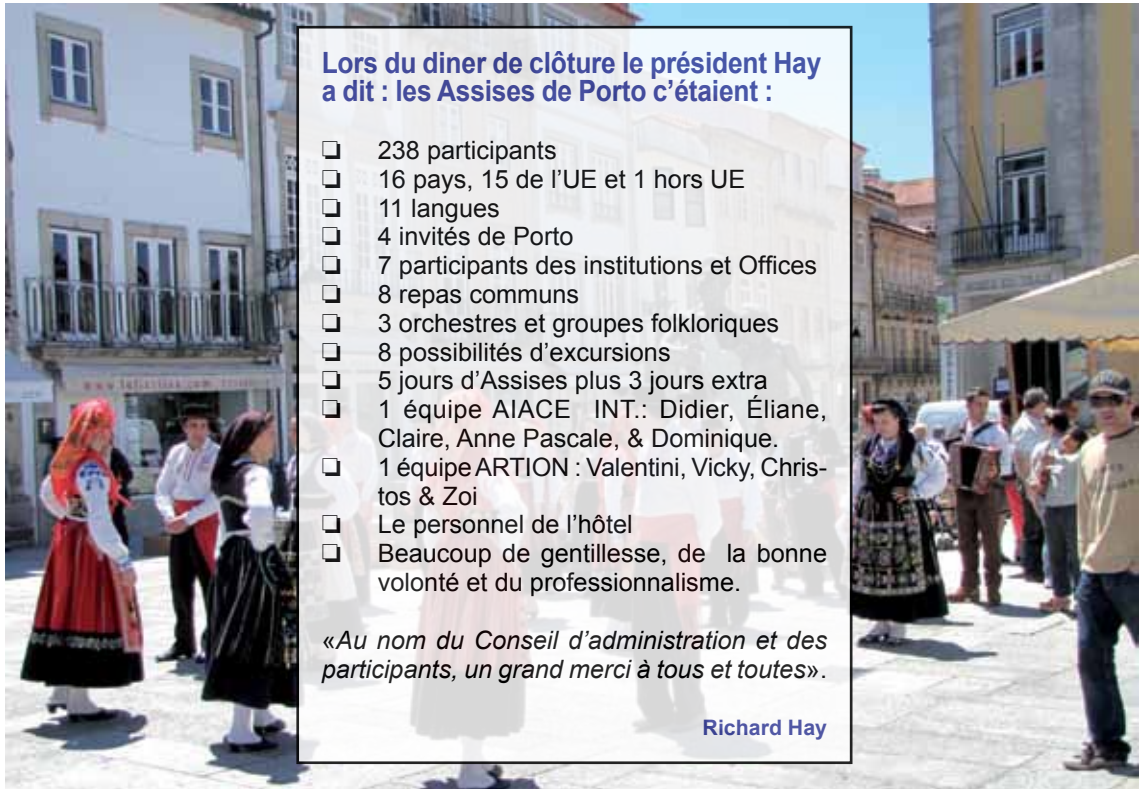
Au cours de toute cette semaine, les organisateurs ont veillé à ce que les participants puissent goûter un éventail aussi large que possible de la cuisine et des vins portugais, particulièrement de la vallée du Douro, ainsi que des nouveautés en matière de porto (pink, portonic, etc.). Cela a été largement apprécié par les participants (sauf ceux qui n'aiment pas l'incontournable « bacalhau », désolé...).

mention, ainsi que l'aide sans pareil de la part du « Porto Convention and Visitors Bureau », sans oublier l'appui inconditionnel et toujours souriant de tout le personnel de l'hôtel.

Malheureusement, quelques petits incidents ont émaillé ce séjour et ont nécessité des visites à l'hôpital, mais il y eut finalement plus de peur que de mal... Les collègues portugais avaient fort heureusement et opportunément passé un accord avec un hôpital local disposant d'un médecin parlant anglais, de garde jour et nuit, et Fernando Medeiros s'est dévoué de façon

Les organisateurs remercient tous ceux et celles qui ont apporté leur aide, mais surtout les participants qui, nombreux, leur ont fait part de leur satisfaction, ce qui constitue la plus belle récompense pour l'effort considérable investi dans la préparation de ces 44ème Assises de l'AIACE Internationale à PORTO.





Lors du diner de clôture le président Hay a dit : les Assises de Porto c'étaient :

- ❑ 238 participants
- ❑ 16 pays, 15 de l'UE et 1 hors UE
- ❑ 11 langues
- ❑ 4 invités de Porto
- ❑ 7 participants des institutions et Offices
- ❑ 8 repas communs
- ❑ 3 orchestres et groupes folkloriques
- ❑ 8 possibilités d'excursions
- ❑ 5 jours d'Assises plus 3 jours extra
- ❑ 1 équipe AIACE INT.: Didier, Éliane, Claire, Anne Pascale, & Dominique.
- ❑ 1 équipe ARTION : Valentini, Vicky, Christos & Zoi
- ❑ Le personnel de l'hôtel
- ❑ Beaucoup de gentillesse, de la bonne volonté et du professionnalisme.

«Au nom du Conseil d'administration et des participants, un grand merci à tous et toutes».

Richard Hay





Pierre BLANCHARD
Vice Président AIACE INT.
et Dominique DESHAYES
Secrétaire générale AIACE INT.



Les Assises, c'est aussi le travail de l'Association

Bureau de l'AIACE INT. le 26 mai

Le dimanche matin, le bureau s'est réuni avant l'arrivée des participants afin de vérifier avec Didier Hespel et Éliane van Tilborg le déroulement de ces Assises. Le bureau a également réglé quelques affaires courantes. L'idée d'une résolution de l'AG au sujet du dossier statut/Méthode/pension ayant été retenue, un nouveau projet est proposé.

Assemblée générale le mardi 28 mai

Le président de l'AIACE Internationale, **Richard Hay**, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre l'Assemblée générale de l'AIACE Internationale. **M. Moreira**, Président de l'Association commerciale de Porto présente la ville de Porto, son histoire et surtout son développement futur dans un contexte économique et social difficile ici comme dans tout le pays.



Ensuite, un message du **Président J. M. Barroso**¹ est diffusé en vidéo à l'assemblée.

M. U. Moricca, Directeur de la politique sociale à la DG HR/C1 présente les derniers développements intervenus récemment en matière de réforme du Statut et réaffirme que la proposition de la Commission va dans le sens de la défense du Service public européen.



Ludwig Schubert et Pierre Blanchard présentent à leur tour l'état du dossier de la Réforme, de la Méthode et des pensions notamment les développements les plus récents sur les diffé-

rentes formules de compromis soumises au trilogue (PE Conseil et Commission) dans le cadre de la codécision.

Le Président R. Hay ouvre l'Assemblée des adhérents et présente son deuxième rapport d'activité en mettant en exergue les points suivants -, l'AIACE Int. :

Deuxième rapport d'activité

- ❑ la Réforme du Statut, la Méthode et les pensions ;
- ❑ les questions financières, la réforme de ses propres statuts ;
- ❑ la défense de ses membres et de tous les pensionnés ;
- ❑ la défense des intérêts des pensionnés auprès des administrations nationales, notamment en matière fiscale ;
- ❑ l'aide **sociale** ;
- ❑ le suivi du Régime commun d'assurances maladie.
- ❑ la contribution à la mise en place d'**ASSMAL 2**, nouveau système informatique de traitement des demandes de remboursements des frais médicaux ;
- ❑ les réunions bisannuelles du **groupe technique** AIACE-PMO avec les Sections nationales ;
- ❑ la collaboration étroite avec les Sections nationales en matière de communication ;
- ❑ les Assises et la nouvelle approche qui sera expérimentée en 2014 sans engager 2015 et le nouveau président ;
- ❑ la participation(FR/EN)aux séminaires de préparation à la retraite dans les institutions, à Bruxelles et à Luxembourg ;
- ❑ le projet d'échange de lettres qui remplacerait un accord avec la Cour des Comptes.

Le bilan financier de l'association est présenté par le Trésorier général Marc Oostens :

La décharge au Trésorier général pour la gestion de l'exercice 2012 est accordée. Le projet de budget 2013 ainsi que le budget des actions sociales sont approuvés à l'unanimité. Un pm est inséré au budget, le cas échéant, afin de financer un recours sur la réforme 2013.



L'AG confirme et entérine les nouveaux représentants désignés par les sections nationales qui composent ainsi le Conseil d'administration 2013/2014

Le projet de résolution sur la **Méthode & les pensions** est adopté sous réserve d'un certain nombre d'amendements que le Bureau finalisera avant de l'envoyer aux Présidents des 3 Institutions, au président en exercice du Conseil, ainsi qu'aux OSP. Rappel est

¹ Ci-après en format texte.



fait de l'engagement financier destiné à soutenir les actions....

Plusieurs autres sujets d'actualité sont évoqués

- ❑ **Les Assises.** Le changement de formule pour 2014 décidé par le Conseil d'administration est expliqué par le président, mais la majorité de l'AG indique une préférence pour la formule « traditionnelle actuelle ».
- ❑ **L'Enquête EUROSTAT.** Elle est importante pour tout le personnel actif et post-actif, et donc que, malgré sa lourdeur inévitable, il est hautement souhaitable qu'elle soit remplie par autant de monde que possible.
- ❑ **Le Bureau liquidateur de l'Assurance maladie d'Ispra.** Plusieurs intervenants signalent des retards de remboursements et des difficultés de communication, tant de non-réponse que de problèmes linguistiques. D. Deshayes se rendra à Ispra afin de rencontrer les responsables de ce bureau liquidateur (voir article page 22)



AG séance de l'après-midi

Invitée : **Mme Jonet**, Présidente de la Fédération européenne des Banques alimentaires puis

avec les représentants des institutions et du PMO.

Richard Hay présente **Mme Jonet** qui fait un exposé émouvant sur l'action des Banques alimentaires dans son propre pays et aussi à travers l'Europe dans le

contexte des difficultés économiques et sociales actuelles.

Pour la Commission européenne HR/C1 **M. U. Moricca** et **Mme M. Théâtre** évoquent la réduction de la contribution de la Commission pour les actions sociales et annoncent que l'opération « expertise des anciens » prendra la forme d'orientations de la DG HR à l'égard des autres DG de la Commission. Ils insistent sur la nécessité de répondre à l'enquête en cours d'Eurostat et informent du lancement d'une future enquête sur les pensionnés en difficulté....



L'Assemblée demande des explications sur le choix de la nouvelle formule de **Commission en direct**.

M. G. Scognamiglio Directeur a.i du PMO présente quelques de points relatifs au RCAM:



L'équilibre financier du Régime n'est plus assuré depuis un certain temps, notamment du fait de l'absence d'indexation des contributions depuis deux ans faute d'application de la Méthode. Pour le moment, il n'est pas question de révision de la réglementation, mais de rappel aux affiliés afin d'éviter les dépenses inutiles. Le nouveau système informatisé de remboursement **ASSMAL 2** est un concept qui devrait permettre de transformer à terme les bureaux liquidateurs en « bu-



reaux virtuels ». Pour les anciens, le système actuel et la version papier des demandes de remboursement restent d'usage.

M. Popotas pour la Cour de Cour de Justice et en tant que Président du Comité de Gestion de l'Assurance Maladie (CGAM), commente rapidement le rapport RCAM 2011 et notamment les résultats comptables déficitaires (disponible auprès du secrétariat)

M. Weissenberger pour le Parlement explique ce qui est fait par son institution pour aider socialement ses pensionnés en difficulté notamment en matière de communication.

Conseil d'administration (CA) le 29 mai

Le conseil d'administration dont la liste est reprise ci-dessous s'est réuni toute l'après-midi dans le cadre de la gestion ordinaire de l'Association.

Membres du bureau : R. HAY; P. BLANCHARD; L. SCHUBERT; M. OOSTENS; D. VAMVAKIDOU; D. HESPEL; D. DESHAYES;

Membres : W. EIFLER Allemagne ; G. ELFERT Allemagne ; K. DOUTLIK Autriche ; H. LORENZ Autriche ; A. VANHAEVERBEKE Belgique ; Ph. LOIR Belgique ; Th GARRIGUES Danemark ; E. PETERSEN Danemark ; J. DIAZ PARDO Espagne ; J.A CAMPOS Espagne ; H. SALMI Finlande ; E. HELANDER Finlande ; A. HARRIS France ; R. MULLER France ; E. VARDAKAS Grèce ; C. MAYNARD; V. CIDONE Italie ; A. MASCARELLO Italie ; F. WATTIAU LUX ; L. BARENTS LUX ; F. WIJSENBECK Pays-Bas ; I. TORRES Portugal ; F. MEDEIROS Portugal ; A. EK Suède ; A. SIMPSON UK.

Observateurs : K. GROENEVELD Pays-Bas ; F. GARCIA Portugal; E. VANTILBORG Belgique

Secrétariat international : A.-P. DESCAMPS

Les points suivants ont été discutés:

Méthode-Réforme ; modification du règlement intérieur ; caisse maladie ; Assises 2013, 2014 et 2015 ; communication, VOX-Yammer, Site WEB ; formation des bénévoles ; prochaine Présidence.

Ateliers le mercredi 29 mai

Pensions, présidé par L. Schubert avec la participation de la DG RH (COM), du PMO et du Parlement

Social, présidé par R. Hay avec la participation de la DG HR (COM)

Caisse maladie, présidé par P. Blanchard avec la participation du PMO et de la Cour de Justice.

Les ateliers connaissent un franc succès, car de nombreux participants peuvent poser des questions personnelles directement aux responsables des services ce qui reste exceptionnel et permet à l'administration, mais aussi aux responsables de l'AIACE dans les secteurs concernés de prendre conscience des problèmes réels des anciens.



Message vidéo du président de la Commission Européenne José Manuel Barroso

Assemblée générale de l'AIACE – Porto – 28 mai 2013

Mesdames,
Messieurs,
Chers anciens collègues,

C'est avec une joie toute particulière que je m'adresse aujourd'hui à votre Assemblée générale.

Vous avez choisi de vous réunir non seulement dans mon pays, mais aussi dans une magnifique ville, que j'aime beaucoup, Porto.

Depuis maintenant plus de 40 ans, votre Association est pleinement engagée dans la construction européenne et y joue un rôle fondamental.

Les actions de l'AIACE sont d'autant plus importantes qu'elles sont menées par les premiers ar-

tisans de la construction européenne. Vous êtes les détenteurs de son histoire, de sa mémoire, et vous, les bâtisseurs de la première heure, en êtes à ce titre les premiers ambassadeurs, témoins d'un idéal européen vécu au quotidien et porteurs, j'en suis sûr, d'une confiance dans l'avenir de notre Union européenne indépendante.

2013 est l'année européenne des citoyens. C'est donc l'occasion de stimuler plus que jamais un grand débat sur la citoyenneté européenne et aussi sur notre avenir européen. À ce titre, les citoyens des pays membres auront l'occasion d'exercer une influence sur les politiques de l'Union européenne à travers toute une série d'initiatives.

Et, en ce moment si crucial pour notre avenir, il

vous appartient là où vous vivez, partout en Europe et parfois au-delà de l'Europe, de défendre les grands enjeux de l'Europe d'aujourd'hui et de demain, et la nécessité d'une Union européenne plus forte et plus solidaire.

Ceci est d'autant plus important alors qu'en Europe on vit des moments très difficiles. Et la Commission européenne est en train de jouer un rôle central dans une dynamique de changement pour qu'une Europe plus forte, plus unie, émerge de cette crise.

Dans les difficultés économiques que nous connaissons actuellement, il est aussi essentiel de démontrer que les institutions et leur personnel ne restent pas étrangers aux évolutions que connaissent de nombreuses administrations publiques en Europe.

Comme vous le savez, la Commission a fait une proposition de révision du statut qui tient compte de cette réalité. Les mesures présentées permettront de faire des économies tout en maintenant une fonction publique européenne attractive et un recrutement de personnel qualifié et motivé. C'est un projet à la fois équilibré et raisonnable, fondé sur une volonté de modernisation et de rationalisation du service public européen.

Je peux vous assurer que la Commission déploie de nombreux efforts pour défendre cette proposition, et ainsi préserver les principes fondateurs de la fonction publique européenne.

Je peux vous garantir que, moi-même, lorsqu'il y a eu des discussions assez difficiles au Conseil Européen concernant les perspectives financières et quelles devrait être la part d'investissement dans notre administration, j'ai défendu avec vigueur l'indispensabilité d'avoir une fonction publique européenne de qualité, compétente, indépendante.

Je ne manque jamais une occasion, lorsqu'il y a parfois des attaques populistes contre nos institutions européennes et contre la fonction publique européenne, de dire à quel point j'apprécie le rôle essentiel que nos fonctionnaires ont dans la construction européenne et combien nous avons besoin d'une fonction publique européenne de qualité.

Et là, je tiens à vous dire que votre contribution peut s'avérer précieuse en raison de votre expérience et de votre attachement aux valeurs européennes qui vous ont guidés et que, je suis sûr, vous guideront toujours.

Votre Association, indépendante en termes de pensée, d'opinion et d'action, représente une



part très significative des pensionnés.

Là je voudrais aussi encourager l'AIACE à poursuivre son action dans les années à venir : la mémoire collective fait sa richesse et doit lui permettre de contribuer à la réussite de notre ambition commune, à savoir une Europe plus que jamais forte, unie et solidaire.

Pour terminer, deux mots sur le pays qui vous accueille, mon pays, et la ville de Porto.

C'est-à-dire que le Portugal est, en termes historiques et européens, un cas spécial: plus de neuf siècles d'un État indépendant, pratiquement avec les mêmes frontières et une seule langue. La ville de Porto est liée à la fondation de la nationalité. En effet, le nom Portugal est apparu au XI^e siècle à partir du Comté (condado) «Portocalense», petit territoire dont Porto était le port de mer, donc, le nom Portugal vient de «Portus Cale».

C'est aussi une ville très liée aux valeurs démocratiques, libérales, dans le sens de la liberté contre l'absolutisme, depuis le 18^e siècle.

Mais il est vrai que Porto est plus connu pour le Vin de Porto qui, d'ailleurs, ne vient pas de Porto, mais bien de la vallée du Douro. Si vous voulez que je partage mon expérience, c'est précisément de cette région de Douro et de Trás-Os-Montes que vient ma famille. Donc je connais bien depuis mon enfance toute cette région de la vallée du Douro et aussi la belle ville de Porto.

Minhas senhoras e meus senhores, caros colegas,

Tenho pena de não estar aí convosco, bebendo juntos um Porto para celebramos a Europa e o nosso projecto comum. De qualquer maneira daqui vos envio os meus votos de Saúde!

Santé!

Muito obrigado.



Richard HAY
Despina VAMVAKIDOU



NEWS : Rencontre internationale 2014

Dear AIACE members

As decided by the administration Council of the AIACE INT. in PORTO, as an experiment next year the Assises will be organised differently. (In 2015, it will again be the 'classic' formula.)

So in 2014, the General Assembly will be in Brussels (on 11 June 2014), while we are pleased to announce that the travel and social part will be a trip to Peloponnese (Greece) from 4 to 11 September 2014.

After our successful Congress in Thessaloniki and our excursion in Crete, many people asked for a visit to Peloponnese. So now it is happening – as part of the experiment about the “Assises” in 2014.

We will try to combine culture and sightseeing. First, since all coming by air from abroad will have to arrive in **Athens**, we want to present to you the most recent jewel of this city, its very new **Acropolis Museum**. To make a contrast, while in the city we also plan a meeting with a political figure to hear about the present situation in Greece. Then our voyage will be back to ancient times. We will travel down to Southwest Peloponnese by luxurious buses to **Pylos**, where the famous battle of **Navarino** took place.

For the duration of our voyage we plan that our base will be a new five star hotel with golf amenities **Kosta Navarino**.

From there we will have the possibility to visit **Olympia** - the Museum and the Stadium where the Olympic games took place.

In the vicinity of where we plan to stay a whole ancient city has been discovered: **Messini**. The environment is astonishing and the site is one of the best preserved in Greece. We will visit it. We will also be able to travel up the mountains to visit the Temple of **Epikourios Apollon**; this too is an



amazing monument - very well preserved but not well known to tourists.

For those of the participants who would like extra tourist sightseeing it will also be possible to visit **Kalamata, Mani, Mystras, Methoni and Koroni**.

Our return to Athens for departure will take us through **Nafplion, Epidaurus, Mycynae, and Corinth**.

And finally for those who do not mind a longer but very rewarding trip through the mountainous Peloponnese, something unknown to most but still as beautiful as the coast, we propose another excursion. Travel through **Vitina** and **Stremnitsa**, famous winter resorts with stone built houses, to reach **Rio Antirio** (next to **Patras**). Then cross the fine bridge connecting Peloponnese to the mainland, and visit **Galaxidi and Itea**. Then finally visit **Delphi** before coming back for departure in **Athens**.

All the details will be given in the next VOX 96 of autumn 2013.

You are cordially invited to bring also your friends members or not of AIACE if they wish so

We will be expecting you

Richard HAY

Président AIACE Internationale

Despina VAMVAKIDOU

President AIACE Greek section





Un forum pour garder le contact entre Anciens

La DG HR a lancé «Yammer-AfterEC», une plateforme pour les pensionnés de la Commission. L'objectif : favoriser la communication entre vous, mais également avec l'Institution.

La Commission, vous venez de la quitter ou vous l'avez

déjà quittée depuis des années. Peut-être avez-vous envie de rejoindre un réseau de pensionnés avec lesquels il vous est loisible d'échanger vos expériences, vos idées et de maintenir ainsi un contact utile ou amical. Peut-être même avez-vous décidé de valoriser votre expérience pour faire avancer le projet européen, en restant disponible pour des conférences et autres débats.

Pour discuter de ces situations, la DG HR a créé une plateforme, un lieu virtuel où vous pouvez vous exprimer, chercher parmi les anciens ceux qui pourraient mettre leur expérience à profit, trouver un ami pour un autre ami, voire rompre la solitude. Pourquoi ne pas saisir l'opportunité de rester en contact avec d'anciens collègues ou de continuer à œuvrer pour le projet européen au côté des actifs ?

Cette plateforme de discussions, qui contient déjà près de 80 membres, est accessible via le lien figurant dans l'encadré ci-dessous. Notez ce lien dans votre agenda et enregistrez-le dans vos favoris dès maintenant!



Suspension des orientations «aide ménagère et surveillance d'enfant malade» – I.A. n° 23-2013 du 21/05/13

La réduction des crédits disponibles pour l'aide-ménagère et la surveillance d'enfant malade à partir de 2013 rend nécessaire une adaptation de la décision de 2008. Une nouvelle décision modifiant

les orientations existantes est en préparation. En attendant, une solution provisoire sera appliquée pour le traitement des demandes d'aides soumises pendant la période de suspension.

Couverture du conjoint/partenaire reconnu de l'affilié au

RCAM – I.A. n° 24-2013 du 29/05/13

Cette information administrative concerne les affiliés au RCAM dont le conjoint/partenaire reconnu bénéficie ou pourrait bénéficier d'une couverture RCAM primaire ou complémentaire. La mise à jour concerne la période de couverture du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

Remboursement de frais de scolarité exceptionnels – I.A. n° 27-2013 du 12/06/13 (envoyée uniquement aux pensionnés ayant un enfant à charge)

La Commission peut contribuer au remboursement de certains frais de scolarité pour l'enseignement primaire et secondaire des enfants qui, pour des raisons pédagogiques impérieuses dûment justifiées, ne peuvent pas être admis à entamer ou poursuivre leurs études dans les écoles européennes.

Délai pour la présentation des demandes : 13 septembre 2013.

Créer votre compte est facile.

- Allez sur <https://www.yammer.com/afterec>
- Tapez votre adresse e-mail personnelle.
- Un des administrateurs du groupe approuve votre requête après s'être assuré que vous êtes bien un ancien membre du personnel de la Commission.
- Yammer vous envoie un e-mail de vérification dans votre adresse e-mail.
- Cliquez sur le lien envoyé par e-mail.
- Choisissez un mot de passe.
- Vous y êtes.

Vous pouvez maintenant naviguer dans les différents groupes, vous inscrire à ceux qui vous intéressent ou en créer un nouveau.

Si vous avez besoin d'aide dans la plateforme, vous pouvez contacter Julie Guégan à la DG HR

julie.guegan@ec.europa.eu

Informations administratives

Nous attirons l'attention des pensionnés sur les Informations administratives qui leur ont été envoyées récemment :

Communication PMO

En raison de la fin du contrat de bail du bâtiment SC 15 et afin de regrouper les unités opérationnelles, les unités **PMO 1**, **PMO 2** et **PMO 4** vont déménager vers le bâtiment ARLON 88 situé sur la **Rue d'Arlon 88 (AN 88)**.

La date prévue pour le déménagement vers le bâtiment AN88 est le 22 juillet 2013. L'unité Pension ne sera donc plus située rue Guimard mais à cette nouvelle adresse.

Le bureau liquidateur de Bruxelles ainsi que le bureau central et l'unité RCAM du PMO restent au SC 29.

Merci d'en tenir compte.



Reform of the Staff Regulations

Ce 28 juin 2013, le Comité des représentants permanents des 27 États membres (COREPER) a finalement donné son accord final sur le texte du compromis établi précédemment en trilogue entre le PE, le Conseil et la Commission.

Les actifs notamment, les plus jeunes et ceux qui ne sont pas encore en service seront les plus fortement pénalisés, notamment en ce qui concerne leur développement de carrière, sévèrement réduit dans les deux groupes de fonctions. Pour eux, l'âge de la retraite est fixé à 66 ans et il faudra, en principe, 38,9 ans pour obtenir la pension complète de 70% !

En outre, le temps de travail passera à 40h00 sans



Les arrêts de la Cour de justice européenne au sujet de la non-application de l'annexe XI du statut (la Méthode) pour 2011 et 2012 ainsi que de l'annexe XII sur la méthode de calcul des contributions pension en vue d'assurer l'équilibre actuariel, sont attendus pour le 2^e semestre 2013. En cas d'arrêt positif pour le personnel, les versements aux actifs et aux pensionnés seront rétroactifs avec des intérêts de retard.



augmentation de salaire et les effectifs, dans toutes les institutions, tous les organes et autres, seront réduits progressivement de 5 % (fonctionnaires, agents temporaires et contractuels). Plusieurs mesures ponctuelles, notamment sur les congés et voyages, accroissent les aspects négatifs de cette réforme, en particulier pour les personnels dans les délégations.

Par contre, les agents contractuels auront des contrats plus longs dans les institutions et la possibilité d'accéder aux concours internes. Il convient d'attendre les modalités précises d'application de ces mesures pour se prononcer sur leurs conséquences.

Tous les actifs subiront dès 2014 le nouveau prélèvement dit de solidarité d'un taux de 6 % - 7% pour les hauts grades AD15 & 16 et au-delà - qui conserve une franchise égale à l'AST1. **Les pensionnés ne seront pas concernés par ce prélèvement.**

Tous les personnels de toutes les institutions et de tous les organes, ainsi que les pensionnés, subiront deux années de blocage des salaires et pensions (2013 et 2014).

L'évolution future des rémunérations et des pensions à partir de 2015 sera régie par une nouvelle Méthode applicable jusqu'en 2023, et au delà s'il n'y a pas de nouvelle décision. Cette Méthode¹ reprend l'essentiel des aspects techniques de la Méthode précédente. Toutefois, en cas de variation positive ou négative du pouvoir d'achat plus grande que 2%, l'adaptation dépassant cette référence est retardée de neuf mois. En cas de récession économique, suivant l'ampleur de celle-ci, l'adaptation est retardée partiellement ou entièrement de neuf mois ; en cas de récession de -3% du PIB ou plus, l'adaptation est suspendue jusqu'à ce que le PIB ait récupéré son niveau précédent. Ces dispositions de « modération » ou de « crise » ne mettent pas en cause – à terme – le niveau qui aurait résulté de l'application du « principe du parallélisme ». Les économies budgétaires réalisées jusqu'en 2020 iront bien au-delà des 2,5 milliards demandés par le Conseil européen de février 2013, elles sont considérables si l'on tient compte de la valeur actuelle des mesures d'économie qui ont un effet au-delà de l'horizon 2020 du Cadre financier pluriannuel !

VOX reviendra sur la décision finale en septembre prochain, dans son numéro 96, notamment sur les aspects de la capacité du SPE à affronter ses tâches... actuelles et futures.

1 Voir l'article de Ludwig Schubert page 17 de ce VOX 95.

Extracts of the Message from M. Uwe CORSEPIUS the Secretary-General of the GSC on the reform of the Staff Regulation

"Dear colleagues,

I wanted to inform you that Coreper - in the wake of the EC's agreement on the next Multiannual Financial Framework yesterday - has reached agreement on the compromise text which remains essentially unchanged (...).

*The EP has scheduled the plenary vote on the text for next Wednesday, 3 July. Following the lawyer-linguist revision, the formal adoption of the final text by the Council and Parliament will then most likely take **place in September**. The new Staff Regulations will enter into force on 1st January 2014.*

It is clear that all sides have had to cede some ground in order to make an overall agreement possible. While many of you might wish that certain provisions could have been improved, it is also important not to forget that others remain unchanged, such as the expatriation allowance and the basis for the special levy, which continues to be calculated based on salaries with an AST1 deduction for all.

I believe that the agreement reached preserves the foundations for an independent and competent European civil service (...).

One aspect of the process that has been a source of concern to staff is the question of social dialogue. That is why, in my report to Coreper on the outcome of the Consultation Committee (CoCo) meeting on 20 June, I clearly conveyed the trade unions' message that the social dialogue in the run-up to the negotiations fell well short of staff expectations. I have suggested to Coreper that Council should develop, together with the European Parliament, a more adequate framework to improve social dialogue in the future.

I am aware that the divisive nature of some of the proposals made during the negotiation process led many of you to



go on strike. In recent months, there were 10 full days of strike and many more days of overtime strike. I trust that with this balanced outcome, we can all together now focus on the challenges that lie ahead of us.

In the coming months, a lot of work will need to be done to revise numerous implementing provisions to adapt them to the new Staff Regulations.

Finally, the conclusion of the reform of the Staff Regulations was much easier because of the overall deal on the MFF, which has been worked on by a very large number of colleagues across the house, both at the general political level and in the different policy areas, and I pay tribute to their work too."

Speech by President Barroso at the EP plenary debate on the review of the Irish Presidency including the MFF agreement

http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-13-599_en.htm





La longue histoire de la Méthode

Le contexte

Le 2 juillet 2013, le Parlement européen, en réunion plénière, a adopté sa position en première (et probablement dernière) lecture concernant la révision du Statut du Service public européen (SPE). Le Conseil s'est engagé à confirmer cette position. Les textes législatifs dans toutes les langues seront adoptés en septembre 2013. Cette décision a été prise suivant la procédure compliquée de la codécision entre Parlement et Conseil, sur proposition de la Commission, conformément à l'article 294 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Cette procédure est prescrite par les articles 336 et 298 TFUE qui visent notamment le maintien d'une « administration européenne "ouverte, efficace et indépendante". La décision inclut, en annexe XI du Statut, la sixième Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions du SPE.

En ce moment important de l'existence du Service public européen (SPE), il paraît opportun de rappeler la longue histoire de cette Méthode.

Les origines

Le niveau relatif des rémunérations et pensions du SPE par rapport à celui des administrations publiques nationales a été fixé au début des années 1950 pour l'administration de la "Communauté européenne du charbon et de l'Acier" (CECA) dont le Traité conclu pour 50 ans est entré en vigueur le 23 juillet 1952. Ce niveau devait être compétitif avec celui des cadres de l'industrie charbon et acier ainsi qu'avec celui des services diplomatiques des anciens six pays membres.

Les Traités de Rome créant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie nucléaire (EURATOM) sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 1958 pour une durée indéterminée. Les administrations de ces nouvelles Communautés ont élaboré le "Statut des fonctionnaires et autres agents des Communautés européennes" qui – après décision des Conseils de ces deux Communautés le 18 décembre 1961 – est entré



en vigueur le 1^{er} janvier 1962.

C'était un Statut de fonction publique moderne inspiré par la législation des six pays membres et notamment par celle de l'Allemagne et de la France. Le deuxième considérant du règlement no 31 (CEE) et 11 (Euratom) instituant ce Statut stipule :

"Considérant que ce statut et ce régime doivent à la fois assurer aux Communautés le concours d'agents possédant les plus hautes qualités d'indépendance, de compétence, de rendement et d'intégrité, recrutés sur une base géographique aussi large que possible parmi les ressortissants des États membres des Communautés, et permettre à ces agents de s'acquitter de leurs fonctions dans les conditions propres à garantir le meilleur fonctionnement des services"

Cet objectif attribué au Service public européen a été confirmé, pour l'essentiel, dans toutes les révisions importantes de ce Statut.

Le Statut de 1962 (article 66) reprenait le niveau des rémunérations du Personnel de la CECA afin de rester compétitif sur le marché du travail et de permettre au nouveau SPE de remplir les objectifs définis dans le

considérant cité ci-dessus.

Afin de tenir compte des conditions de vie dans les différents lieux d'affectation des Communautés, le Statut (article 64) introduisait des **coefficients correcteurs** applicables aux rémunérations (et pensions) de sorte que **"le principe de l'équivalence du pouvoir d'achat"** entre les différents lieux d'affectation pouvait être assuré.



Dans son article 65, le Statut prévoit des adaptations annuelles des rémunérations et pensions en tenant compte de l'évolution économique et sociale et notamment de l'évolution des traitements publics dans les Pays membres. En cas de variation sensible du coût de la vie, une adaptation plus fréquente, à décider dans un délai de deux mois, était prévue.

Toutefois, dans les années 1960 et au début des années 1970, les adaptations annuelles des rémunérations et pensions restaient largement inférieures à celles observées dans les pays membres. À l'époque, l'accroissement moyen des salaires par tête en termes réels dans la CEE était de l'ordre de 5 % par an, tandis que les adaptations accordées au SPE au titre de l'article 65 du Statut ne dépassaient guère le taux d'inflation. Il en résultait, après onze à douze ans, une baisse du niveau relatif des rémunérations du SPE qui a été estimée à environ 25 %. C'est déjà à cette époque que le "Groupe Statut du Conseil" préparait les décisions du Conseil !

Ainsi, cette évolution défavorable pour le SPE conduisait depuis la deuxième moitié des années 1960 à des grèves annuelles. Dans ce contexte, "**le principe du parallélisme de l'évolution du pouvoir d'achat dans le SPE avec celle dans les fonctions publiques nationales**" a été revendiqué par les syndicats et accepté par la Commission.

Les cinq premières Méthodes



Las des grèves annuelles, le futur Président du Conseil, Gaston Thorn (photo), proposait en décembre 1971, en réunion du Conseil, "une méthode permettant de les éviter". Cette idée et le terme "Méthode" ont été repris immédiatement par les syndicats et puis par la Commission.

Ainsi, le projet de "**la première Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions**" a été rédigé au début 1972 dans le bureau du Président du Conseil Thorn à Luxembourg, ensemble avec des représentants syndicaux et les représentants de la Commission et adopté ensuite par le Conseil. Cette Méthode se fondait déjà sur le "principe du parallélisme". La formule pour sa mise en œuvre est pour l'essentiel restée la même dans toutes les Méthodes suivantes : adaptation à Bruxelles des rémunérations et pensions du SPE en plus et en

moins suivant l'évolution du pouvoir d'achat réel dans les fonctions publiques nationales en tenant compte de l'évolution des prix à Bruxelles ». Il ne s'agit donc pas d'une simple indexation sur l'évolution des prix !

Adopté par le Conseil en mars 1972, le Conseil en décembre 1972 (sous pression de la délégation allemande) refusa l'application de la Méthode ! Après de nouvelles grèves prolongées, la Commission Mansholt (photo) introduisit un recours contre le Conseil devant la Cour de Justice européenne. L'arrêt de la Cour du 5 juin 1973 condamna le Conseil pour « violation de la confiance légitime du personnel ». Par la suite, cette Méthode a été appliquée sans problèmes particuliers.



Conclue pour une période limitée, cette Méthode devait être remplacée, après dialogue avec le personnel, par la **deuxième Méthode en 1976**. Celle-ci contenait des améliorations techniques et, compte tenu des bons résultats de la première Méthode — ceci avait été reconnu de part et d'autre — elle était conclue à « durée indéterminée » avec, toutefois, une clause de résiliation.

À cette époque, le taux d'inflation en Europe — et en Belgique (1972-80 : 7,7 % par an) — était très élevé. Pour éviter que la forte hausse des rémunérations due à l'inflation aggrave de manière artificielle et dramatique la progressivité du régime d'impôt communautaire, les adaptations des rémunérations ont été souvent accordées par un coefficient correcteur (hors progression d'impôt) également pour Bruxelles et Luxembourg. Celui-ci avait déjà atteint un niveau de 157,8 en juillet 1976 ! Pendant la période d'application de la deuxième Méthode, le problème de l'incorporation du coefficient correcteur de Bruxelles/Luxembourg dans la grille des rémunérations posait d'importants problèmes techniques.

En décembre 1980, sous l'impulsion du deuxième choc pétrolier, le Conseil a résilié la deuxième Méthode et inscrivait dans son procès-verbal qu'il n'accepterait plus jamais une Méthode. Toutefois, après de nombreuses grèves, une « Commission de concertation entre le personnel et le Conseil » (COCO) avec accès jusqu'au niveau ministériel — a été créée en 1981.

C'est dans ce cadre, après proposition de la Commission, que la **troisième Méthode** a été négociée et décidée fin 1981. Elle a été conclue pour dix

ans, sans clause de résiliation, mais avec une clause de « catastrophe » pour des cas extrêmes dont l'application aurait pu être déclenchée, sur la base de données objectives, par une proposition de la Commission.

Le « prix » pour cette Méthode était l'introduction d'un prélèvement lié à la situation économique et notamment à la détérioration des « termes de l'échange » suite au 2^{ème} choc pétrolier. Compte tenu de l'amélioration de la situation, ce prélèvement a pu être diminué lors d'un examen mi-parcours. Par ailleurs, cette nouvelle Méthode consacrait définitivement « l'incorporation du coefficient correcteur Bruxelles/Luxembourg dans la grille » et prévoyait les adaptations annuelles « en net », c'est-à-dire après la prise en compte de la variation de la charge fiscale et parafiscale au plan national. Ainsi, la progressivité artificielle du régime d'impôt communautaire pouvait être neutralisée tout en respectant le principe du parallélisme de l'évolution du pouvoir d'achat net réel avec les fonctions publiques nationales.

Avant l'expiration de cette Méthode, les négociations pour la **quatrième Méthode** commençaient, dans le cadre de la COCO, sur la base d'une proposition de la Commission. À un certain moment, la Commission Delors (photo) voulait terminer ces négociations difficiles par un compromis. Les représentants du personnel n'étant pas d'accord, le Président Delors a proposé que les syndicats mènent ces négociations eux-mêmes et que la Commission était prête à proposer le résultat de cette négociation pour autant qu'elle le jugerait « raisonnable ». Cette procédure conduisit fin 1991 à la quatrième Méthode valable pour 10 ans également. Cette Méthode a été incorporée en tant qu'annexe XI dans le Statut. Le prélèvement a été réintroduit pour la durée de cette Méthode en tant que « prix à payer » pour cette Méthode. Lors de ces négociations, une augmentation de la cotisation à la pension a été retenue afin de maintenir l'équilibre actuariel de notre régime de pensions.

Cette quatrième Méthode aurait dû expirer en 2001. Mais après de nouvelles négociations, elle a été prolongée jusqu'en 2004 pour éviter que la préparation de la révision du Statut, prévue pour 2004, ne soit pas hypothéquée par des conflits sur la Méthode.

La cinquième Méthode a donc été négociée, après proposition de la Commission, concertée avec le personnel, dans de nombreuses réunions de la COCO, en même temps que la révision de



2004 du Statut. Cette Méthode était accompagnée de nouveau d'un prélèvement progressif comme « prix de la Méthode ». Elle est devenue une nouvelle annexe XI du Statut. En outre, une annexe XII décrivait en détail le calcul pour assurer l'équilibre actuariel du régime de pensions.

Sauf en décembre 1972, **les Méthodes successives ont été respectées par le Conseil et ont assuré la paix sociale dans les Institutions européennes** pendant la durée de leur validité. **Toutefois, la cinquième Méthode, valable jusqu'au 31 décembre 2012, a été violée trois fois par le Conseil** : en 2009, en 2011 et en 2012. Dans chaque cas, la Commission a introduit les recours nécessaires devant la Cour de justice européenne.

Ayant confiance que la Cour allait rétablir le droit, le personnel, dans ces cas, n'a pas entamé des actions collectives.

Le recours concernant l'adaptation annuelle de 2009 a été gagné le 24 novembre 2010 et les arriérés ont été payés y compris les intérêts de

retard. Les recours concernant les adaptations de 2011 et 2012 restent en instance et on attend les arrêts encore cette année.

Le chemin vers la sixième Méthode

La nouvelle Méthode de 2013 n'a plus été décidée selon l'ancienne procédure « proposition de la Commission et majorité qualifiée au Conseil ». La lourde procédure de codécision entre Parlement et Conseil (art. 294 du TFUE) après proposition de la Commission prescrite par l'article 336 TFUE a considérablement compliqué le processus de décision.

La proposition de la Commission a été décidée le 13 décembre 2011 dans le cadre d'une révision plus large du Statut visant, d'ici 2020, une économie budgétaire de 1 milliard d'Euros. Cette proposition





maintenait « le principe du parallélisme » mais augmentait le prélèvement à 6 %. Toutefois, sur le plan technique, elle a modifié beaucoup d'aspects qui étaient le résultat d'une expérience bien établie au cours des 40 ans de l'existence de la Méthode. Apparemment, ces modifications techniques étaient faites pour « changer quelque chose » en espérant de faciliter ainsi l'adoption par le Conseil. Toutefois, ces modifications contenaient des « imperfections techniques » qui auraient pu poser d'importants problèmes à l'avenir. Les représentants du personnel – et notamment ceux de l'AIACE – y ont insisté à de nombreuses occasions et la décision finale a largement reproduit l'ancienne approche qui avait fait ses preuves dans le passé.

Comme pour la révision générale du Statut, la Commission a expliqué en détail ses propositions en matière de Méthode aux représentants du personnel. Un vrai dialogue ou même une négociation n'a, toutefois, pas pu avoir lieu.

Le projet de position du Parlement a été adopté par sa Commission juridique le 25 avril 2012. Cette prise de position soutenait largement la proposition de la Commission notamment en matière de Méthode tout en souhaitant que la Méthode soit décidée pour toujours au lieu des dix ans proposés par la Commission. Au niveau du Parlement également, en dehors de quelques contacts informels, un vrai dialogue social ou même une négociation n'a pas eu lieu avec les représentants du Personnel.

Le Conseil pendant de longs mois n'arrivait pas à formuler sa position. Son « Groupe Statut » se bornait à élaborer des « rapports intérimaires » irréalistes et provocants. Ce n'est que par les conclusions du Conseil européen des 7 et 8 février 2013 concernant le « Cadre financier pluriannuel » que l'élaboration d'une position du Conseil devenait possible. Elle visait une économie supplémentaire de 1,5 milliard d'euros d'ici 2020 dans les dépenses administratives, à réaliser essentiellement par le blocage des rémunérations et pensions pendant

deux ans. Sur cette base, un mandat de négociation du Conseil a été décidé (sans dialogue avec le personnel) le 8 mai 2013 par le COREPER. Le projet de Méthode contenue dans ce mandat était tout à fait inacceptable aussi bien pour les représentants du Personnel que pour la Commission et le Parlement. Il mettait en cause plusieurs principes fondamentaux du droit de l'Union. Un calcul-test d'application de ce « projet de méthode » sur les chiffres des 35 dernières années a mis en évidence une baisse du niveau des rémunérations et pensions par rapport à la grille actuelle d'environ **45%** ! Afin de raccourcir la lourde procédure de codécision de l'article 294 TFUE (deux lectures, une conciliation et finalement une troisième lecture !), **plusieurs réunions de « Trilogue » entre Commission, Parlement et Conseil ont été organisées.** Mis à part deux « auditions » avec des représentants du Conseil et deux autres avec des représentants du Parlement, un dialogue ou même une négociation avec les représentants du personnel n'ont pas eu lieu. Il faut, toutefois, reconnaître que la Commission a pris le soin d'informer les représentants du personnel en détail avant et après chaque réunion du « Trilogue » sans qu'un vrai dialogue ou une négociation ait été possible compte tenu de la procédure de décision compliquée.

Finalement un compromis a été réalisé entre les participants du Trilogue qui a reçu l'accord politique du Conseil par le COREPER du 28 juin 2013 (cf. article ci-dessus dans le N° 95 de VOX), et par le Parlement en réunion plénière le 2 juillet 2013. L'adoption formelle des textes législatifs aura lieu en septembre 2013.

Une première appréciation

Cette nouvelle révision du Statut en général n'est pas favorable pour le Service public européen et très négatif en matière de carrière et de perspectives de pension pour les jeunes fonctionnaires et pour ceux qui vont être recrutés à l'avenir (cf. article, page 15, dans ce N° 95 de VOX).

En matière de rémunération et de pension acquises, le principal point négatif est le blocage des adaptations pour 2013 et 2014. Pour les actifs s'y ajoute la réintroduction du prélèvement à un taux de 6 % (7 % pour les grades les plus élevés Ad 15 et Ad 16) dès 2014, sans que la nouvelle Méthode soit déjà appliquée.

Les économies pour le budget de l'Union européenne résultant d'ici 2020 du blocage des rémunérations et pensions en 2013 et 2014 et des autres mesures d'économie pourraient dépasser le montant des 2,5 milliards d'Euros envisagé par le Conseil européen. Elles sont encore plus élevées si l'on tient compte de la valeur actuelle des économies

résultant du maintien de ces mesures au-delà de l'horizon 2020 du Cadre financier pluriannuel.

L'effet de ces mesures est important pour le budget administratif de l'Union, mais leur contribution à l'assainissement des budgets nationaux est tout à fait négligeable dans son ordre de grandeur. Comme la Méthode tient déjà pleinement compte de l'évolution négative — due à la crise — du pouvoir d'achat au plan national, le blocage des rémunérations et pensions ne se justifie pas non plus par des considérations de solidarité.

Toutefois, pour les pensionnés et en matière de Méthode, il y a plusieurs aspects clairement positifs.

- ❑ Le fonds de pension notionnel dont nous avons inlassablement souligné l'existence est explicitement reconnu.
- ❑ Les droits acquis en matière de pension sont respectés et **le nouveau prélèvement ne s'appliquera pas aux pensions.**
- ❑ Les adaptations annuelles des pensions et rémunérations restent liées.
- ❑ **La sixième Méthode** confirme « le principe du parallélisme » et reprend l'essentiel des aspects techniques bien expérimentés que nous avons demandé de maintenir.
- ❑ Les mesures de « modération » et « d'exception » demandées peuvent être considérées comme superflues, étant donné que la Méthode reflète entièrement la prise en considération de la situation économique dans les pays membres de référence. **Ces clauses** constituent une concession politique au Conseil. Elles **impliquent certes, une perte**

temporaire de pouvoir d'achat, probablement dans de rares cas, **sans toutefois affecter, à terme, le niveau des** rémunérations et pensions qui résulte de l'application **du principe du parallélisme**. En effet, en cas de variation positive ou négative du pouvoir d'achat plus grande que 2 %, l'adaptation dépassant cette référence est retardée de neuf mois. En cas de récession économique, suivant l'ampleur de celle-ci, l'adaptation est retardée partiellement ou entièrement de neuf mois ; en cas de récession de -3 % ou plus du PIB de l'Union, l'adaptation est suspendue jusqu'à ce que le PIB ait récupéré son niveau précédent. (cf. article «Reform» page 15 de ce No 95 de Vox).

- ❑ Pour éviter la lourde procédure de codécision, **les adaptations seront automatiques** et après 2023, la Méthode et le prélèvement continuent automatiquement d'être appliqués si une nouvelle Méthode n'est pas décidée.

En dépit du manque de dialogue social, les éléments ci-dessous ont permis ce résultat relativement favorable pour les pensionnés :

- ❑ **le respect des droits acquis ;**
- ❑ **la logique économique et sociale de nos arguments concernant la Méthode et notre régime de pensions ;**
- ❑ **la justesse et la constance de nos arguments, finalement repris et soutenus par la Commission européenne, le Parlement européen et, notamment, les Services juridiques.**

Résolution de l'Assemblée générale de l'Aiace internationale adoptée par l'Assemblée générale à Porto le 28 mai 2013

Les textes français et anglais sont disponibles, à la demande, au Secrétariat, et à l'adresse Internet ci-dessous.

Resolution of the AIACE International General Assembly, Porto the 28 May 2013

English and French version are available upon request at the AIACE INT secretariat and to the internet address:

https://www.dropbox.com/sh/hxhuxvu9da3fiim/_k217xVHns





Les pensionnés et le bureau liquidateur d'Ispra

Depuis un certain temps, de nombreuses plaintes nous parviennent de la part des pensionnés affiliés au Régime commun d'assurance maladie (RCAM), dont les demandes de remboursement sont « traitées » par le Bureau liquidateur d'Ispra, un des trois bureaux de la Caisse maladie, les deux autres étant Bruxelles et Luxembourg,

Ces plaintes proviennent tant des adhérents des sections nationales concernées de l'AIACE (France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande, Espagne et Portugal) qu'individuellement de la part des pensionnés qui vivent dans ces sept pays.

À la demande de ces sections de l'AIACE, le Bureau de l'AIACE Internationale a souhaité prendre le problème à bras le corps et traiter la situation d'une façon plus systématique, afin de mieux cerner la nature des plaintes, notamment en liaison avec les particularités de chaque système national de santé.

Nous avons donc cherché à mieux identifier les problèmes réels afin d'avoir une vision aussi large que possible : délais de remboursement, renvoi des documents, adéquation des explications des renvois, prises en charge, autorisations préalables, qualité de la communication par téléphone et mail, connaissances linguistiques des interlocuteurs. À cet effet, nous avons envoyé, en mai, un questionnaire aux sept sections avec une batterie de questions reprenant ces derniers thèmes.

Au retour des Assises de Porto, je me suis rendue à Ispra le 4 juin.

J'ai assisté à une réunion de travail avec le chef du BL liquidateur, Anna Silvano, accompagnée de divers collègues responsables de la tarification ou des autorisations préalables ou des prises en charge. Cette réunion a permis d'identifier de façon tout à fait ouverte les points éventuellement en litige avec les affiliés.

Il en est ressorti un certain nombre de points, les uns positifs, les autres plus négatifs.

Les délais de remboursements semblent être maintenant ramenés à deux/trois semaines (arrivée des montants sur le compte des affiliés), grâce

notamment au travail effectué les samedis par les tarificateurs d'Ispra ainsi que par l'aide ponctuelle de deux tarificateurs de Bruxelles ou Luxembourg en mission pendant la semaine depuis trois mois (j'ai pu vérifier concrètement tout ceci sur place, y compris les décomptes en attente).

Par contre, en matière de réponses aux mails, il y a un grand retard constaté qui concerne surtout les rectifications.

La situation des réponses aux appels téléphoniques est très moyenne, vu notamment le fait que tout temps passé à répondre au téléphone empiète sur le temps consacré « au core business », c'est-à-dire la tarification dont dépendent les délais de remboursement.

Les autorisations préalables sont traitées dans des délais satisfaisants, compte tenu de la complexité de la réglementation en la matière.

Les seuls problèmes de prises en charge constatés le sont avec certains hôpitaux et cliniques, essentiellement en France, région PACA et Royaume-Uni.

J'ai pu constater que le personnel est extrêmement sensible aux difficultés que peuvent rencontrer des personnes âgées.

Il a été décidé d'organiser une rencontre à Ispra à la rentrée, entre le personnel du bureau d'Ispra, le chef du Bureau central et les présidents ou leurs délégués des sept sections nationales concernées, probablement le **jeudi 26 septembre**.

Il conviendra sans doute de revoir les vade-mecum de vulgarisation qui existent déjà et/ou de faire une note spécifique pour les pensionnés. En outre, nous devons organiser un effort d'explication aussi simple que possible auprès des adhérents de l'AIACE INT. (et autres anciens) pour les aider à remplir et à envoyer leurs demandes de façon plus efficace, et pour réduire les renvois.

Dans l'intervalle, je reste à la disposition des affiliés pensionnés pour tout cas urgent ou délicat (via le secrétariat international).

VOX vous tiendra informés du suivi de la rencontre commune à Ispra du 26 septembre prochain.





Relations franco-allemandes

Crise passagère, malaise ou rebond ?

La crise prolongée de la zone euro a provoqué des tensions entre le nord et le sud de la zone et affecté les relations entre la France et l'Allemagne. Que la presse populaire et les tabloïds se soient emparés du sujet n'est guère surprenant. Que des commentateurs, voire des responsables politiques aient paru jeter de l'huile sur le feu est plus inquiétant, d'autant que la polémique ternissait l'éclat du 50e anniversaire du Traité de l'Élysée, le traité d'amitié franco-allemand¹. Certains hommes politiques, et non des moindres, tel Claude BARTOLONE, président de l'Assemblée nationale française, plaidait, dans un entretien au MONDE du 30 avril dernier, pour une « confrontation » avec Berlin, suspecté de vouloir imposer au reste de l'Europe des politiques d'austérité et de rigueur insoutenables, et ce alors que le sentiment anti-allemand flambe en Europe du sud. Et certains d'incriminer tout autant les effets des politiques d'austérité que la défaillance de l'Union européenne, entendez l'incapacité du Conseil européen – temple de l'intergouvernementalisme, voué au culte du plus petit dénominateur commun -, à s'entendre sur des politiques de relance et de véritable solidarité.

Et comme si cette querelle politique ne suffisait pas, le monde culturel embraye : la grande exposition « De l'Allemagne – de Friedrich à Beckmann », que le Louvre a consacrée à la peinture allemande du XIXe au milieu du XXe siècle, a donné lieu dans la presse allemande à de surprenantes réactions. Cité par le MONDE du 20 avril dernier, le chroniqueur de l'hebdomadaire DIE ZEIT prête aux organisateurs un sombre dessein visant à montrer que : « (...) L'horreur est inscrite dans l'art allemand depuis Goethe. Les paysages nostalgiques d'Italie et de Grèce, la méditation sur le gothique, l'enthousiasme allemand pour le Moyen Âge, (...) ne sont, dans l'interprétation ainsi proposée, que des étapes qui mènent à la catastrophe allemande ». Même argument dans une tribune de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) du 6 avril : « C'est cette suggestion d'une catastrophe allemande inévitable, que semblent annoncer toute



cette noirceur et ce romantisme, qui fait que le substrat politique de cette exposition est tellement irritant. » Un peu comme si cette exposition avait voulu montrer la filiation du romantisme au nazisme. . . ! Décidément, les anciennes rancoeurs ont la vie dure et refont surface. . .

Que dire sinon qu'il est urgent de mettre fin à ces malentendus et à ces polémiques. Qu'attendent l'Allemagne et la France pour lancer des politiques de convergence économique, sociale, fiscale, énergétique, environnementale ? À titre d'exemple, le MONDE du 15 mai 2013 titrait, sous les plumes conjointes de Peter ALTMAIER, ministre allemand de l'Environnement, et de Delphine BATHO, ministre française de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie : « Faisons de la transition énergétique le moteur du couple franco-allemand ».

En conclusion, il est normal que les politiques des États et de l'Union nourrissent le débat et la confrontation politiques, surtout lorsqu'elles ne sont pas du tout – ou pas suffisamment – coordonnées et qu'en raison des lacunes de la gouvernance européenne, l'euro-pessimisme et le rejet du projet d'intégration européenne ont atteint des niveaux préoccupants. En Allemagne, en France comme dans les autres pays de l'Union, la confrontation entre différentes visions de l'Europe s'intensifiera à mesure que se rapproche l'échéance des élections européennes de 2014. Puisse cette confrontation dépasser les intérêts nationaux et contribuer à faire de l'avenir de l'Union l'enjeu de ces élections. Il appartient aux familles politiques pro-européennes

1 *Signé le 22 janvier 1963 par le Général de GAULLE et le Chancelier ADENAUER*

de lancer ce débat transnational, tel, par exemple, Peer STEINBRÜCK, candidat du SPD allemand à la chancellerie, qui prône un « plan Marshall » pour le continent (Le MONDE du 17 mai dernier). À défaut, les opinions publiques risquent de se détourner du projet d'intégration et de manifester leur désenchantement par un taux d'abstention record. Encore faut-il que les dirigeants politiques, en particulier allemands et français, se concertent pour donner des contenus concrets à des objectifs proclamés tels que le « gouvernement économique », prôné par François HOLLANDE, ou celui d' « Union politique », martelé par Angela MERKEL. Écoutons, entre autres, les voix qui, en Allemagne comme ailleurs, plaident pour plus de démocratie et de solidarité européennes. Celles du philosophe Jürgen



HABERMAS (photo), qui commentait encore récemment, devant un auditoire comble de l'Université de Leuven (Belgique), le message de son livre « Zur Verfassung Europas »² ou celui du sociologue et philosophe Ulrich BECK, auteur de l'ouvrage provocateur « Non à l'Europe allemande »³.

Oui à la « confrontation » constructive des idées et des politiques ; non à la « confrontation » négative qui mène au « détricotage » des acquis des 60 dernières années. Commentant Ulrich BECK, le MONDE du 3 mai dernier titrait : « La clé du changement est la foi en un avenir européen ».

2 « Zur Verfassung Europas » (Suhrkamp)
« La constitution de l'Europe » (Gallimard)

3 « Non à l'Europe allemande - Vers un printemps européen ? » - Préface de Daniel COHN-BENDIT (Éd. Autrement) « Das deutsche Europa. Neue Machtlandschaften im Zeichen der Krise » (Suhrkamp)



Post-Scriptum (13 juin 2013)

Dans son discours prononcé le 23 mai à Leipzig, à l'occasion du 150e anniversaire du Parti social-démocrate allemand (SPD), François HOLLANDE a réaffirmé la responsabilité particulière des Français et des Allemands pour faire avancer l'intégration européenne et à unir leurs forces face à l'égoïsme, au populisme et au nationalisme. Dans un article du MONDE paru le 29 mai, les ministres allemands et français, Ursula von der LEYEN (photo), Wolfgang SCHÄUBLE, Pierre MOSCOVICI et Michel SAPIN publient une tribune conjointe sous le titre « Lançons un « new deal » européen pour promouvoir l'emploi des jeunes ». Dans le même numéro du journal, Guillaume DUVAL⁴, rédacteur en chef d' « Alternatives économiques » et Ulrike GUÉROT, directrice du bureau berlinois du Conseil européen des relations étrangères, exhortent le président HOLLANDE à opter pour un modèle de « gouvernement économique » qui ne soit pas purement intergouvernemental, opaque et dépourvu de contrôle démocratique. Non pas seulement « un hypothétique gouvernement de la zone euro », mais un Parlement issu du suffrage universel paneuropéen, devant lequel ce gouvernement aurait des comptes à rendre.

À quand une initiative franco-allemande, ouverte aux autres partenaires, qui aille plus loin que les déclarations d'intention et porte des propositions concrètes ? Les lectrices et les lecteurs de VOX auront peut-être trouvé un début de réponse dans les conclusions du Conseil européen des 27 et 28 juin.

4 Guillaume DUVAL est l'auteur de « Made in Germany » Le modèle allemand au-delà des mythes » (Seuil), qui analyse les forces et les faiblesses du « modèle » allemand, en particulier la remise en cause de l'État social, menée au début des années 2000 par le chancelier Gerhard SCHRÖDER

L'Europe nécessaire est-elle possible?

Nous avons le plaisir de publier ce résumé de la présentation de Pierre Defraigne à Bruxelles le 26 juin 2013, tel qu'il a été distribué aux participants du nouveau cycle de conférences organisé par l'AIACE Be. Ce document a également été publié par l'AIACE France suite à une présentation similaire de l'auteur à Paris.

De quelle Europe avons-nous besoin ? Cette Europe-là est-elle possible ?

L'Europe s'est construite, avec le support des États-Unis, dans le contexte de la Guerre froide sur la base d'une division du travail : la protection stratégique confiée à l'OTAN, la croissance à l'intégration économique européenne et la cohésion sociale aux États membres. Aujourd'hui, le contexte est celui de la multipolarisation. L'UE sera-t-elle un pôle du nouvel équilibre mondial, ou faute d'unité politique et stratégique, se laissera-t-elle entraîner dans une logique de blocs qui, dans le contexte de crise mondiale qui s'installe, pourrait dégénérer en confrontation du type « the West against the rest » ?

L'Europe progresse par crises, soit ! Mais cette fois-ci, elle traverse une triple crise.

D'abord, la crise du capitalisme de marché occidental consacre le basculement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie de l'Est amené par la globalisation et par la réponse chinoise. Elle confronte l'Europe à la perte de sa rente historique sur le reste du monde, soit le monopole de l'emploi industriel et les prix bas des matières premières sur laquelle notre modèle social était bâti. Cette crise a des racines profondes : la montée des inégalités dans les années 80 facilitée par la mobilité du capital face à un marché du travail globalisé, l'hyperfinanciarisation qui a suivi, et enfin le surendettement rendu possible par une politique monétaire américaine laxiste, avec la FED prise en otage par la Bourse. L'Europe a échoué dans le traitement de la mondialisation : au lieu d'organiser la solidarité et des politiques communes, elle a opté, avec la Stratégie de Lisbonne 2000-2010 inspirée par Tony Blair, pour l'émulation qui a tourné à la rivalité entre les États membres, prenant notamment le tour d'une compétition sociale et fiscale destructive des modèles sociaux avancés. Avec une BCE inattentive à l'inflation des actifs et imprudente devant l'endettement bancaire, l'eurozone a été happée à son tour dans la crise financière. La voici donc prise



*Pierre Defraigne
Directeur général
de la Fondation Madariaga-
Collège d'Europe*

au piège d'une décennie perdue pour la croissance. Du coup aujourd'hui la montée irrésistible du chômage déstabilise nos démocraties et les pousse au repli sur soi. La défiance s'installe vis-à-vis de Bruxelles et de ses élites tenues pour responsables de la crise ou jugées impuissantes devant elle. L'égoïsme et l'hubris des dirigeants économiques, l'inhibition des élus devant la toute-puissance qu'ils prêtent aux marchés, et, à quelques exceptions près, la démission de l'intelligentsia acquise à un néolibéralisme bon marché, dissimulé derrière la pensée unique, ont joué un rôle dans la dynamique de la crise. Mais celle-ci est cependant foncièrement systémique.

La raison d'être de l'UE aujourd'hui devient la résolution de la crise du capitalisme de marché : elle seule a la bonne dimension pour s'attaquer à ses origines structurelles. En est-elle capable ? La confiance en l'Europe se joue exactement ici. Les États s'en sortiront-ils mieux ensemble ou tout seuls ?

Précisément, vient ici la crise d'identité de l'UE-27, désormais tellement hétérogène après des élargissements massifs et répétés en réponse aux soubresauts de l'après-guerre froide. D'un côté, l'UE-27 fonctionne encore assez bien comme espace de libre circulation et de concurrence et elle continue de produire des normes environnementales, sanitaires, financières même. Mais de l'autre, elle n'a pas de finalité claire à proposer au citoyen européen, car elle est profondément divisée sur le projet, les institutions, le modèle social, les frontières ainsi que sur l'unité et le degré d'autonomie vis-à-vis du reste du monde à travers la politique étrangère et la défense. Il n'y pas de « démos » européen en émer-



gence parce qu'il n'y a toujours pas de « kratos » porteur d'un narratif et d'une ambition. La difficulté identitaire est tournée par l'expédient d'une Europe à deux vitesses figurée par l'eurozone et par un cercle plus large ouvert à de futurs élargissements. L'UE -27 est impuissante. Qu'en est-il de l'eurozone ? On réalise très vite que l'eurozone elle-même est « un seul lit pour plusieurs rêves ».

C'est justement l'eurozone qui traverse « une crise dans la crise », la crise la plus urgente, la plus pressante, la plus décisive aussi. Comme l'effondrement de l'eurozone signerait la désintégration du marché unique, la solution de la crise de gouvernance de l'euro conditionne la solution des deux crises précédentes. Jacques Delors, architecte principal de l'euro

avait mis en garde contre le caractère bancal de sa gouvernance : une politique monétaire sans politique budgétaire rend « un policy-mix » macroéconomique impossible. L'eurozone, profondément hétérogène, sans « policy-mix », sans union bancaire, sans budget central et sans dette souveraine unifiée n'est pas manœuvrable. Elle s'enlise. La menace critique tient à la divergence des PIB par tête qui s'est creusée en dix ans entre le noyau « allemand » et la périphérie « méditerranéenne ». Le talon d'Achille visible de l'eurozone s'est avéré être la dette souveraine. Mais la faille cachée est la balkanisation bancaire et le lien incestueux et suicidaire, dès qu'il n'y a plus de politique monétaire nationale, que chaque État entretient avec ses banques à travers la dette souveraine. Sans mutualisation et sans restructuration de la dette, sans budget central et sans l'intégration complète des systèmes bancaires, l'eurozone ne se redressera pas. On ne va pas – encore — dans cette direction. Prévaut aujourd'hui un « deal » dicté par Berlin : à défaut d'un budget central et d'une dette unifiée, l'eurozone impose une discipline maximum – la règle



d'or, le six-pack et le two-pack qui mettent en œuvre le Traité budgétaire – et une solidarité minimum, les prêts du MES aux conditions de marché. On est loin du compte. Mais la gouvernance n'est pas tout. Reste le problème hautement politique du type de modèle social commun que l'eurozone pourrait porter. Il n'y aura pas d'euro viable sans modèle social commun ! Il faut en finir avec la concurrence sociale et fiscale. L'eurozone doit devenir un chantier de solidarité interne et en même temps celui d'une refondation de la régulation du capitalisme de marché en Europe articulée sur trois piliers : nouvelle gouvernance de l'entreprise, redimensionnement de l'industrie financière et recouvrement de la maîtrise de la fiscalité du capital (entreprises multisièges et grandes fortunes) par l'éradication

des paradis fiscaux internes et le contrôle des places « off shore ». L'eurozone doit aussi devenir le noyau d'une Europe de la défense, car défense et monnaie sont indissociables, particulièrement face aux États-Unis et à la Chine.

Cette ambition semble démesurée en regard de l'état de suspicion et de désenchantement de l'opinion vis-à-vis des marchés, du politique et de l'Europe. Mais dans une crise, le marché ne suffit pas à fournir le principe fédérateur, car les forces centrifuges y dominent. Nous sommes donc devant le test de réalité pour l'Europe et le choix est bien entre le fédéralisme et la désintégration. Le discours peut paraître sévère, il n'est pas pessimiste pour autant. Il s'agit de faire bon usage du « catastrophisme éclairé » de Jean-Pierre Dupuy : montrer le danger pour mobiliser les énergies. Les Anciens des Institutions européennes ont ici une responsabilité particulière à exercer : individuellement en raison de leurs compétences, et collectivement à travers leur allégeance au projet européen.



Secrétariat international de l'AIACE:
Marceline NGALA-MIANDA - Anne-Pascale DESCAMPS
De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Rue de la Science 29 (SC-29 02/04)
1049 BRUXELLES
Tél. : + 32(0)2-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu



L'Union bancaire

Premiers pas vers un système fédéral de gestion des crises bancaires

Va-t-elle faciliter la sortie de crise des dettes souveraines ou pas ?

Il y a un an, l'UE cherchait à rompre le lien entre dette bancaire et dette souveraine. Ce mécanisme devrait permettre d'atténuer ce lien qui altère fortement les finances des pays concernés.

L'Union bancaire constitue le troisième étage d'un dispositif d'aide que pourra apporter le Mécanisme européen de stabilité aux banques de la zone euro. Le mécanisme de supervision unique confié à la Banque centrale européenne (BCE) et aux représentants des autorités nationales compétentes constitue le premier étage. Au deuxième étage, on trouve le mécanisme de résolution unifiée qui doit permettre d'agir à l'échelle de l'Europe sur les difficultés d'une banque.

Les ministres des finances européennes réunis à Bruxelles le 20 et 21 juin ont mis en place le mécanisme de recapitalisation directe des banques par le Mécanisme Européen de Stabilité (MES) qui dispose de 220 milliards d'euros. 60 milliards d'euros seront disponibles et constitueront la part réservée au sauvetage des banques.

Comme on peut l'imaginer à la veille des très importantes élections prévues pour septembre en Allemagne, selon la santé des banques dans les EM, les divergences de vues restent assez importantes, notamment en ce qui concerne les modalités d'application de cette mesure. L'objectif étant d'épargner le contribuable qui passe à la caisse depuis 2009 et, subsidiairement, de

renforcer le système financier de la zone euro qui conditionne une éventuelle reprise économique. Pour mémoire, de 2008 à 2011, l'UE a consacré 1600 milliards d'euros au sauvetage de son système bancaire (13% de son PIB annuel).

Toujours pour mémoire, selon la presse spécialisée, il resterait près de 1000 milliards de titres toxiques (toujours et encore les « subprimes ») placés dans des « bad banks ¹ » et il faudra des dizaines d'années pour les éliminer...

Le discours de Michel BARNIER, Membre de la Commission européenne chargé du Marché intérieur et des Services au Parlement européen,

fin mai dernier situe bien l'importance politique et financière de l'Union bancaire au cœur de la crise actuelle. (Lien Internet: http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-13-438_fr.htm)

Enfin, selon les experts-économistes, les décisions des 20 et 21 mai 2013 ne constituent que le début d'une solution à la crise financière. En effet, plusieurs d'entre eux estiment que pour résoudre durablement les dysfonctionnements de la zone euro, l'Union bancaire doit encore être accompagnée de la création d'une Union de transferts budgétaires, qui implique à l'évidence une Union de supervision des budgets nationaux et une véritable coordination des politiques économiques des pays de la zone euro.

Sources : divers médias spécialisés

1 Bad bank is a term for a financial institution created to hold non-performing assets owned by a state guaranteed bank. Such institutions have been created to address challenges arising during an economic credit crunch wherein private banks are allowed to take problem assets off their books.





Croatia has high expectations from European Union

Many problems have still to be solved

With an amazing and very emotional ceremony in Zagreb the Republic of Croatia has joined the European Union as its 28th Member State. The presidents of all the European Institutions, top politicians from the member states and representatives from more than 100 countries attended this event. The inhabitants of Zagreb have shown an enthusiasm for Europe which is not much in evidence in the other 27 EU countries.



Croatia is one of the smaller member states

of EU. The country has a population of 4.5 Million and a geographical area of 56.594 km². The administration is exercised in 20 counties and by the capital city of Zagreb (in former times the name was Agram). The General Domestic Product per capita reached 10.250 Euro in 2012. In the same year, the foreign trade balance showed a deficit of almost 7 bn Euro.

For those reasons, Croatia expects a lot for its economic development as a new EU member state. Until 2020 the country will receive financial subsidies of at least 8 bn Euro from the EU's regional and social funds. Such financial aids are necessary, as the country has to overcome a lot of economic, financial, social and demographic problems. The unemployment rate is around 20 % (much higher for young people). Many well educated young people have already left the country to look for jobs in other European countries or overseas. This

“brain drain” reinforces the demographic problem. The budget deficit is also by far above the average acceptable within the EU. The Croatian government intends to join the Eurozone in about 5 or 6 years. Before such a step the criteria must be strictly respected.

Corruption remains a major problem in the Balkans

A major problem for all countries of the Western Balkans – and they all want to join the EU sooner or later - is still the high degree of corruption. In a recent report Transparency International (TI)

deplores the lack of transparency as to the financing of political parties, especially the financing of their election campaigns. In this respect Croatia “slightly outperforms” its neighbours, but all countries in this region have - as TI states – a long way to go. Governments are asked therefore to step up their efforts in the fight against corruption. This seems to be a problem, when the governments or the governing political parties are involved themselves in it.



In order to promote foreign trade and foreign investments the Croatian government and the Croatian Chamber of Economy have taken a lot of initiatives during the accession process. The Chamber of Economy has prepared an exhibition under the title “Be CROative” which showcases the best of Croatian creativity. The exhibition has been on display recently in Brussels, and has been shown during the plenary session of the

European Parliament in Strasbourg during the first week of July.

“We believe in Europe”

As he opened the exhibition in Brussels at the Esplanade de la Solidarité (in front of the European Parliament) the president of the Croatian Chamber of Economy, Mr Nadan Vidosevic said firmly: “We believe in Europe”. He is convinced that membership will be very beneficial for his country as well as for the 27 others. He is also in favour of the other Western Balkan countries joining the EU. The foreign trade of Croatia with its neighbours has increased by more 300 % within the past 15 years. Relations are becoming better and better. This might be seen as the positive effect of peace in this region - quasi a “peace dividend”.

Mr Vidosevic promotes his country as a “Unique location for your business”. As he explained, “We are using this exhibition to proudly present Croatian champions, artists, scientists and innovators, and to show that Croatia also creates products with intelligence and resourcefulness in addition to having top athletes and natural beauty”. Indeed the country has a great potential for further development in tourism. It can offer 1.246 islands, 61 marinas, 8 national parks and 10 intangible cultural heritage and 7 cultural and natural heritage sites, all included in UNESCO’s heritage list.



“Croatia links Europe to the world”

In the exhibition’s brochure we read the following positives phrases about Croatia: “Croatia is the only country in the world which is Central European, Danubian, Pannonian and Mediterranean, all at the same time; by its unique geographical location it links Europe to the world.” You will probably be surprised to read too about some of Croatia’s inventions: did you know that some everyday things we take for granted such as the necktie, the ballpoint pen, Dalmatian dogs, or even fingerprint identification systems all hail from Croatia? And that’s not it. Historical figures such as Marco Polo and Nikola Tesla, also come to mind. So too does the unforgettable Adriatic Sea. And there are also Croatia’s endless culinary delicacies.



<http://www.vlada.hr/en>

Dal sottostante articolo si può desumere l'attività principale della Sezione Italia in questi ultimi mesi. A completamento, occorre aggiungere sia la composizione della Commissione elettorale per le prossime elezioni del Comitato Nazionale della Sezione Italia sia quella (con foto) del Comitato Direttivo della Delegazione d'Ispra, appena nominato.

Va inoltre detto, poiché non figura nel testo sottostante, che è continuata l'attività abituale di Conferenze culturali e scientifiche e di Gite ed Escursioni ad Ispra e presso la sede di Roma.

Preoccupazione

Con questa parola si può riassumere il contenuto essenziale dell'**Assemblea Generale dei Soci della Sezione Italia dell'AIACE**, tenuta il 10 aprile 2013 a Roma, in presenza di una ridotta (improvviso sciopero trasporti) ma interessata schiera di membri.

Preoccupazione che si è manifestata soprattutto in materia di Cassa Malattia, che è stato l'argomento più dibattuto della riunione, ma anche quando sono stati affrontati i temi dell'adeguamento delle retribuzioni e delle pensioni e quello della riforma dello Statuto.

Per quanto riguarda le materie abituali di ogni Assemblea Generale, e cioè il rapporto d'attività, i bilanci consuntivo e preventivo, nonché il rapporto dei Revisori dei conti, tutto si è svolto in maniera regolare, senza troppe complicazioni.

Ma veniamo ai fatti, pur in modo assai sintetico.

A. E cominciamo da quel che riguarda le *pensioni* e la *riforma dello Statuto* (non va dimenticato che quello in vigore dal 2004 è scaduto a fine 2012). Per il primo problema tutto è davanti alla Corte di Giustizia dell'U.E. che deve decidere sul ricorso della Commissione relativo alla non-decisione del Consiglio dei Ministri sull'adeguamento del 2011 ed a cui farà seguito quello per il 2012, visto che anche in questo caso il C.d.M. non ha preso nessuna decisione. Nella migliore delle ipotesi si può sperare che la Corte emetta una sua sentenza verso la fine di quest'anno.

Anche in materia di Statuto, ancora nessuna proposta definitiva è in discussione al C.d.M., Al riguardo, per i pensionati, l'aspetto più importante da preservare è il principio del parallelismo tra retribuzioni e pensioni: occorre quindi esser pronti a lottare a fianco delle Associazioni sindacali al momento in cui ci sarà una proposta in campo.

B. Se per il punto precedente si è fatto riferimento

al "silenzio", viceversa per i problemi legati al funzionamento della **Cassa Malattia**, l'Assemblea ha esternato le proprie preoccupazioni e ne ha lungamente trattato, approfittando della presenza di due rappresentanti dell'Amministrazione: il Direttore



(a.i.) del PMO, Giuseppe Scognamiglio e il capo del PMO/Ispra, Anna Silvano. Si sono abordati vari aspetti dei rapporti tra pensionati e Cassa Malattia, tra cui quelli delle lentezze nel rimborso delle spese, le difficoltà per l'utilizzo dei mezzi telematici, l'esistenza di "massimali" non adeguati alle tariffe mediche in vigore in Italia, la scarsità di convenzioni con istituzioni mediche ed ospedaliere, i problemi legati alle visite di "check-up" ed altri ancora.

I rappresentanti dell'Amministrazione hanno formalmente assicurato che in molti casi dei progressi sono prevedibili in un breve lasso di tempo, pur se si deve tener conto che dal 2010 al 2013 le domande di rimborso sono aumentate del 12% (attualmente sono oltre 500.000 all'anno, per una cifra complessiva di oltre € 3/mio) e che l'equilibrio finanziario della Cassa Malattia deve essere salvaguardato.

I rappresentanti dell'Amministrazione hanno formalmente assicurato che in molti casi dei progressi sono prevedibili in un breve lasso di tempo, pur se si deve tener conto che dal 2010 al 2013 le domande di rimborso sono aumentate del 12% (attualmente sono oltre 500.000 all'anno, per una cifra complessiva di oltre € 3/mio) e che l'equilibrio finanziario della Cassa Malattia deve essere salvaguardato.

C. In fine di riunione sono stati approvati, dopo breve dibattito, il *rapporto d'attività*, i *bilanci consuntivo 2012 e preventivo 2013*, nonché il *rapporto dei Revisori dei conti* (con un ricordo dell'amico **Samuele Zanella** che proprio alla fine del 2012 ci ha lasciati).

Per quanto riguarda le *linee guida dell'attività 2013*, si può ricordare, in linea di massima, esse si ispireranno a quelle degli anni precedenti, pur tenendo conto dell'invecchiamento progressivo della media dei Soci.

Si è, infine, ricordato che questa è l'ultima Assemblea guidata dall'attuale Comitato Nazionale, che verrà sostituito a fine anno da quello che sarà eletto nell'autunno prossimo. A tal fine è stato dato ampio mandato al Comitato Nazionale per la costituzione di una Commissione elettorale di cinque membri che indirà le elezioni, raccoglierà le candidature e procederà allo spoglio dei risultati.

Commissione Elettorale per l'elezione del Comitato Nazionale della Sezione Italia

Membri designati:

C. Assogna, F. Bianchi, U. Paladini Koenig, L. Ricci e B. Versino.
La prima riunione è prevista per **martedì 25 giugno alle ore 10.00**



Comitato Direttivo della Delegazione d'Ispra

Nel mese d'aprile scorso si sono tenute le elezioni del suddetto Comitato Direttivo, che risulta ora così composto:

| | |
|--|---|
| Presidente : | Paolo Fenici |
| Vice-Presidente : | S. Acerbis |
| Segretario : | E.J. Blogg (+) |
| Tesoriere : | M.G. Giaretta Magistri (+) |
| (+) assistenza: | A. Colombo |
| Revisori dei conti : | A. Endrizzi – R. Freidhof |
| Gruppi di lavoro: | |
| Politiche sociali | C. Daolio (Farfaletti Casali, Blogg, Acerbis) |
| Attività culturali e scientifiche | R. Veneroni (Crutzen) |
| -Gite ed escursioni | A.M. Federico(Molina, A.Colombo,Crutzen) |
| Assicurazione Vanbreda | E. Van Lamsweerde (Daolio,Blogg) |
| Relazioni con CLP e OSP | G. Sottocorno (Giaretta Magistri, Farfaletti Casali) |
| Cassa Malattia | Acerbis, Daolio, Farfaletti Casali, Giaretta Magistri, Perucchini, Sottocorno |

United Kingdom

Richard HAY
Chairman

London somehow manages to be always in the UK news. That's the way with capital cities. In AIACE UK terms, this gives a false view of how we are. The heartbeat of AIACE UK is in the regions – in our active groups across the whole country. In recent weeks there have been meetings of

- ❑ the Scottish group in Oban, in the Scottish highlands (see the picture of the view from the hotel)
- ❑ the Northern group in Carlisle, near the Lake District
- ❑ the Oxford group in that delightful town
- ❑ the Sussex group in Hove, on the English Channel (see photo)

It is in these groups – and the others, in the South West, Wessex and Kent – that the real work of AIACE goes on. This is to enable those with similar experiences of working inside Europe to stay in touch, and – where necessary - to be able to offer help when needed. We are now thinking whether we can establish a further group, for Wales (though travel within this mountainous area is very difficult).

Of course, we also do things in London, for most of our members still live near or in the capital. We recently held our

Annual General Meeting in London.

Our speaker was the former Commission Vice-President Chris Patten, who spoke very interestingly on the theme 'Uncertainty and the new world' to our largest ever assembly. But even the AGM no longer stays in London: next year, we will be holding it in Chester on Tuesday 13 May, with a social gathering the evening before (see picture below). Do put the date in your diary now.

And the committee that was appointed at this year's AGM draws on our regions: one from Scotland, two from the North, one from Oxford, one from Sussex, one from Wessex, four from London proper, and three from the widely-spread South East.

Lastly, to mark the 40th anniversary of UK accession, the Section is preparing to publish this autumn a collection of articles from the 'pioneers' who joined the European institutions in or about 1973. It's a good read. We will be sending a copy to all AIACE members registered with the UK Section. If you would like to receive one, please get in touch.



Deutschland

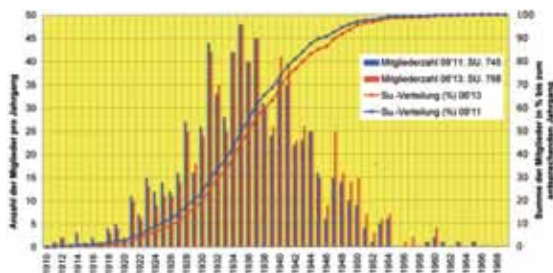
Walter EIFLER und Willi RIEBOLD



Die Entwicklung der Altersverteilung in der deutschen Sektion und davon inspirierte Überlegungen

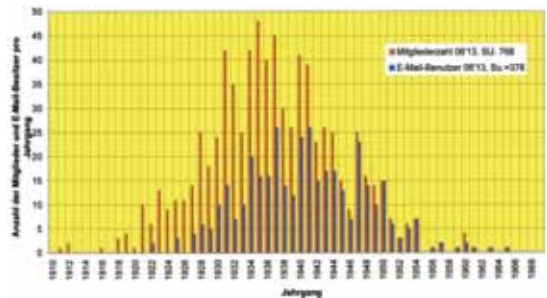
Die obigen Bilder sind Teil einer statistischen Untersuchung über die Altersverteilung der Mitglieder der deutschen Sektion, die zu einigen Überlegungen anregt.

Das obere Bild zeigt die Altersverschiebung der Mitglieder in den letzten beiden Jahren. Es hat die Form einer Gauß'schen Normalverteilung. Die roten Balken zeigen die Jahrgangswerte von 2013, die blauen Balken die von 2011. Die Nettozunahme von 23 Mitgliedern (=3%)



in den beiden Jahren ist das Resultat einer Abnahme von 59 Mitgliedern (=8%), die durch eine Zunahme von 82 Mitgliedern (=11%) überkompensiert wird. Die verstorbenen Mitglieder waren im Allgemeinen auf der linken Seite des Mitglieder-Maximums angesiedelt (die roten 2013er Mitgliederzahlen sind kleiner als die blauen 2011er Mitgliederzahlen), die neuen, im Allgemeinen jüngeren Mitglieder rechts vom Mitgliedermaximum (die roten 2013er Mitgliedszahlen sind größer als die blauen 2011er Mitgliedszahlen). Aus diesem Grunde verschiebt sich das Balkendiagramm nach rechts, wie durch die Kurven gezeigt wird, die die prozentuale akkumulierte Mitgliederzahl, von links nach rechts ansteigend, darstellen. Das mittlere Alter (50%-Grenze) war 76 Jahre (Jahrgang 1935) im Jahr 2011, und 77 Jahre (Jahrgang 1936) im Jahr 2013. Wenn wir diese Mitgliederverteilung in die Zukunft projizieren, bedeutet das, dass die Hälfte der Mitglieder immer älter als etwa 75 bis 80 Jahre sein wird, d.h. mehr und mehr werden auch die heutigen jüngeren Mitglieder anfällig für Krankheiten und brauchen Hilfe und Unterstützung, die Anzahl der Hilfsbedürftigen wird nicht abnehmen.

Wenn wir die Gültigkeit dieser Aussage auf die anderen Sektionen ausdehnen – auch die jüngeren Sektionen werden mit der Zeit dahin kommen -, so bedeutet das, dass die Kommission (und die anderen Organe der EU) für bald Zehntausende von alten und sehr alten Ehemaligen, verteilt über ganz Europa, eine Fürsorgepflicht hat, der sie eigentlich nicht nachkommen kann, da sie die personelle Ausstattung nicht hat dazu. Deswegen der schon öfter erwähnte Vertrag mit der AIACE, der uns – zumindest theoretisch - auch einige Vorteile als Kompensation unserer Mithilfe bringen sollte. Letzteres scheint die Kommission allerdings immer weniger für nötig zu finden. Offensichtlich ist unsere Hilfe so effizient, dass die Kommission mehr und mehr zu der Meinung kommt, es gebe ja eigentlich gar keine Probleme. Obwohl wir ihr enorme Personalkosten ersparen durch unsere ehrenamtliche Tätigkeit, fängt sie an, sich von uns eher zu distanzieren, kürzt ihre Beiträge an uns, schreibt uns unter dem Vorwand, Papier sparen zu



wollen, für unsere Mitglieder-Mitteilungen das nicht altersgerechte MickyMouse-Format vor, und schließt seit kurzem den „normalen“ Ehemaligen von ihrer neu gestalteten Broschüre „Commission en direct“ insofern aus, als nur noch besondere Kategorien „In Memoriam“ per Artikel gewürdigt werden, während anstelle der „In Memoriam“-Seite für die normalen Sterblichen nun 2 Rätselseiten hinzugefügt wurden (vermutlich als Zeitvertreib für das aktive Personal). Die Kommission fängt in der Tat an, sich von uns zu distanzieren. Am liebsten würde sie uns wohl in ein soziales Netzwerk im Internet namens „Yammer“ auslagern, da könnten

sich die Alten dann fröhlich tummeln und ihre berechtigten Ansprüche an den ehemaligen Arbeitgeber vergessen. Welch ein „Jammer“, abgesehen davon, dass wir immer wieder vom Missbrauch der sozialen Netzwerke als Daten- und Informationsquelle Unbefugter hören und lesen! Und außerdem zeigt die obige zweite Abbildung, dass nur etwa 50% unserer Ehemaligen Zugang zum Internet hat, und das wird sich nicht sehr schnell ändern, zumal die entsprechenden Fähigkeiten der jetzt Jüngeren irgend wann im Alter auch wieder verloren gehen werden.

Sie meinen, dass wir doch mit zunehmendem Alter eher zu pessimistisch werden (wir befin-

den uns an der 50%-Grenze)? Wenn Sie zu den obigen Argumenten eine andere Meinung haben, wenn Sie als Ehemaliger noch nicht Mitglied der deutschen AIACE sind und unsere Vereinigung näher kennen lernen wollen - ein Probeexemplar unseres Kurier haben möchten, oder an unserer nächsten Jahres-tagung teilnehmen wollen - kontaktieren Sie die folgende Adresse, Sie sind herzlich willkommen.

Dr.-Ing. WALTER EIFLER, Präsident der Deutschen Sektion (www.aiace-de.eu)

Kontakt: Höllbergstraße 6, 60431 Frankfurt/Main, Tel. 0049.(0)69.53054034, e-mail walter.eifler@t-online.de

Espagne

Emilio PÉREZ PORRAS

Responsable Actions Sociales AIACE-Espagne

AIACE-España: Séminaire pour la formation de bénévoles

Financé par l'AIACE-international, l'AIACE-Espagne a organisé, du 11 au 13 décembre passé, dans le siège de la Commission à Madrid, un séminaire de formation de bénévoles. Le séminaire a été ouvert par la lecture d'un message envoyé par le président M. **Pablo Benavides**¹ et a été clôturé par M. **Francisco Fonseca**, directeur de la Représentation Permanente de la Commission à Madrid qui a concrétisé avec sa présence l'appui donné par la Commission à cette initiative.

Le programme a été calqué sur le schéma préconisé par la DG HR et a intégré une partie consacrée à l'Assurance maladie, sujet particulièrement intéressant pour les retraités résidents en Espagne. Les 21 participants au séminaire ont posé de nombreuses questions et, dans l'enquête d'évaluation réalisée à la fin de l'exercice, ils ont exprimé un degré de satisfaction globale proche de 90%.

Voici la distribution par origine géographique des 21 participants : 12 de Madrid, 3 de Barcelone et de Gerona, 2 de Valencia, 2 de la Costa del Sol – Andalucía.



Les sujets traités dans chacune des séances ont été les suivants :

-Partie juridique : Le juriste M. **Juan Luis Cervera**, délégué d'AIACE-Espagne à Valencia a structuré son exposition en quatre parties avec 34 sujets, parmi lesquels : le numéro d'identification personnel pour l'ouverture d'un compte bancaire ; les impôts et les frais dans l'achat ou la vente de logements ; le choix d'un notaire ; la loi applicable et le tribunal compétent dans un contexte international ; le **régime économique matrimonial** en cas d'annulation ; **séparation et divorce** ; la pension compensatoire ; la jouissance du domicile familial ; le testament vital ; les tribunaux compétents pour déclarer l'incapacité d'un retraité étranger ; la pension de survie en cas d'une séparation ou d'un divorce ; l'assurance de l'héritage, spécialement des retraités étrangers ; la déshérence ; les conventions qui exemptent d'une action de légalisation certains documents publics étrangers ; le décès d'un retraité ; les formalités y afférentes et l'éventuel rapatriement du corps. En ce qui concerne le bénévolat, les discussions ont porté sur les obligations, les limites, les risques et les responsabilités ainsi que l'assurance qui doit couvrir ces activités.

¹ Décédé le 21 février 2013

-Partie santé : M. **Joaquin Diaz Pardo** et M. **Juan Antonio Campos**, Vice-président



et Secrétaire général de l'AIACE-España respectivement (photo), ont revu les principaux chapitres de la partie santé du Vade-mecum publié récemment.

Une attention spéciale a été réservée à la présentation des demandes de remboursements de frais médicaux et quelques recommandations ont été données à ce sujet. Les rapporteurs se sont offerts de chercher une solution en cas de problème avec Ispra.

Il a été aussi suggéré de présenter les demandes d'autorisation préalable, y inclus celle pour le dépistage et la prise en charge du paiement, par e-mail puisqu'on peut obtenir une réponse dans les 24 heures.

Le séminaire a aussi permis de mettre à jour l'information sur le réseau des centres et hôpitaux privés qui ont conclu des conventions avec AIACE-España et sur les prestataires de services médicaux sélectionnés dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le PMO.

On a fait le point sur la question concernant l'accès au régime de santé publique espagnole et sur les progrès dans ce domaine, à savoir : la convention existante avec la « Conserjería de Sanidad de Galicia », la situation à « Cataluña » et à « Valencia » et l'imminente signature d'une convention avec la « Comunidad de Madrid », qui permettra de profiter du système public de santé et dont les prestations pourront être réglées directement par la Commission.

-Partie psychologique : Mme **Ana Dávila**, psychologue experte en comportement cognitif, a traité des questions telles que :

La communication, l'assertivité, la capacité de dire non, l'empathie, les modalités pour contrer le harcèlement téléphonique, les plaintes persistantes et les stratégies pour y mettre des limites, le dépassement de situations traumatiques, la confrontation, la gestion du changement et le rôle du bénévole.

Les sujets ont été abordés d'une ma-

nière théorique-pratique, à l'aide d'une présentation PowerPoint, de vidéos et autre matériel appropriés pour la mise en pratique des dynamiques de groupe et des jeux de rôles.

-Partie sociale : Mme **María Carmen García**, (photo) assistante sociale à Bruxelles



(HRC1), a analysé la politique sociale de la Commission, ses instruments, ses bénéficiaires, l'accès à celles-ci ainsi que la question du vieillissement actif.

Le problème d'identifier les bénéficiaires potentiels de la Politique de Données de l'UE a encore une fois été soulevé. À propos de l'enquête biennale

sur les retraités en difficulté, il a été demandé que les « bénévoles-gestionnaires » soient informés des demandes d'aide.

Il faut remercier Mme García pour l'information fournie sur le rôle des assistants sociaux, leur disponibilité, leur nombre respectif dans les Institutions et les réunions de coordination (2ou 3 par an).

-À la fin du séminaire, et dans le cadre de l'enquête de satisfaction, les participants ont soumis les suggestions suivantes, résumées comme suit par Mme **María Gutierrez**, membre du Bureau d'AIACE-España.

-Organiser le groupe en réseau et le faire connaître à la Commission et au reste des retraités, documenter et attribuer une plus grande importance à la partie juridique dans les cours de préparation à la retraite, analyser des cas réels dans les séminaires à l'avenir, inviter une assistante sociale d'Ispra au prochain séminaire.

En conclusion, il nous faut mentionner le repas convivial que l'AIACE-International a offert aux participants et remercier la Représentation Permanente de la Commission qui nous a permis d'utiliser ses installations et nous a offert du café et des rafraîchissements lors de toutes les pauses du séminaire.

Espagne

Joaquín DÍAZ PARDO
Président ff. AIACE Espagne

La cita anual de la Asamblea General de AIACE España, el pasado 11 de junio, fue nuestro encuentro estatutario y de convivencia. La oportunidad para



presentar la memoria de actividades”, informar de lo hecho, de los logros y también de los propósitos, de debatirlos y de comunicación entre los asociados y la Junta Directiva. Y también motivo de encuentro entre nosotros, antiguos colegas y amigos. Y, no lo menos, también de hablar de Europa y de nuestros problemas y prioridades. La reunión de la Asamblea estuvo precedida de un almuerzo y éste de un aperitivo que nos permitió encuentros y presentaciones. En las dos ocasiones, se dejó el recuerdo del que fuera nuestro presidente durante años que tanta vida dio a la AIACE española con su excepcional implicación, Pablo Benavides. En el almuerzo en el que participó su viuda, Milly –ahora miembro de honor -, ese recuerdo emocionado abrió las intervenciones. Luego, en la Asamblea se hizo un *in memoriam* de los tres compañeros fallecidos: Walter Moretti, Miguel Baena y Pablo Benavides.

Francisco Fonseca, Director de la Representación de la Comisión en España, hizo una inteligente intervención llena de reflexiones sobre la Unión en este contexto difícil y de percepción escéptica cuando no negativa de la opinión pública. La sobremesa permitió una sustanciosa tertulia. Nuestro “*guest star*” en esta Asamblea, **Pierre Blanchard**, Vicepresidente de AIACE Internacional, participó en este almuerzo y dejó en la mesa su europeísmo con su *sagesse* conocida.

La asamblea tuvo una participación activa y dejó constancia del sólido trabajo de la Junta directiva, con especial referen-



cia a la extraordinaria dedicación de su Secretario General, **Juan Antonio Campos**, cuya labor fue merecidamente aplaudida. La presentación de la memoria resumió las acciones llevadas a cabo: **Emilio Pérez Porras**, en una importante labor en el tema social, **Enrique Mariño** en la información fiscal y en el vademecum, **Antonio Espino**, en el seguimiento del grupo técnico pensiones y RCAM, de **José Luis Trimiño y Carlos Arroyos**, a cargo de las cuentas y presupuesto, de **Maruja Gutierrez** en lo informático, así como las iniciativas organizadas en Cataluña por **José Luis Marbán** (con la participación en Barcelona en abril de **Ludwig Schubert**), de **Käthe Sommerau** en Andalucía, de **Juan Luis Cervera** en Valencia y la labor de continuidad en el tema médico, a cargo de **Juan Antonio Campos** y de **Joaquín Díaz Pardo**,



completaron una apretada agenda del último ejercicio 2012-2013.

En otro orden, se refrendó el nombramiento de **José María Gil Robles**, antiguo Presidente del Parlamento Europeo, como nuevo miembro de la Junta Directiva de AIACE España.

Francisco Fonseca, dio la bienvenida por parte de la Comisión y se refirió a la importante aportación que pueden llevar a cabo la AIACE en las labores de comunicación, como ya viene siendo y con el compromiso de reforzarlo. El Presidente agradeció muy en especial el ejemplo de colaboración y apoyo de la Representación para con AIACE España.

La participation de **Pierre Blanchard**, en este contexto de reforma del Estatuto, de la *méthode* y de las pensiones, fue un regalo para nosotros. El calendario propició una interesantísima información que el Vicepresidente de AIACE internacional nos dirigió de manera muy clara y completa de una situación y unas perspectivas poco halagüeñas. Numerosas preguntas de los asociados permitieron complementar su intervención. Aprovechamos su presencia para que nos ilustrara también sobre los problemas del RCAM, de cuya problemática que tiene un formidable conocimiento.

Pierre Blanchard enriqueció extraordinariamente nuestra Asamblea general y supuso un elemento de interés que, además, es la expresión de la colaboración fluida con AIACE Internacional, en la que perseveraremos en nuestra participación activa en sus Consejos de Administración en Bruselas y en las celebradas durante las **Assises**. Este año en **Oporto**, esa participación fue expresión de ello. Aprovechamos para señalar la acogida y la hospitalidad excepcionales de nuestros amigos portugueses, recordando a **Isabel Torres y a Fernando Medeiros** y a la muy eficiente organización.

Portugal

Eva BACELAR

Dernières activités d'AIACE – Portugal

En dépit d'un été qui s'annonce peu lumineux pour un pays méridional, la Section portugaise poursuit ses activités sans relâche et à plusieurs niveaux.

Dans le cadre des activités culturelles et de loisirs, nous avons visité le Palais Foz à Lisbonne le 6 mai.

Il s'agit d'un immeuble en plein centre-ville bâti à partir du 18^e siècle, dont la construction a été interrompue par les invasions françaises. C'était la résidence la plus somptueuse de Lisbonne grâce à l'utilisation de matériaux rares, comme le bois du Brésil, et à des sculptures et œuvres d'art portugais et français, comme la peinture du Grand Dauphin de France, qui appartenait à la salle de lecture de Louis XIV, et les mobiliers avec lesquels il servait la crème glacée.

Le 9 mai, nous avons participé aux célébrations de la Journée de l'Europe organisée par le Bureau du Parlement européen et la Représentation de la Commission européenne à Lisbonne. Ayant comme théâtre le beau Cloître du Monastère des Jerónimos – allusif aux découvertes portugaises d'autrefois – un orchestre de chambre y a joué des pièces de musique classique portugaise, suivies d'un cocktail.

Tout de suite après, le 11 mai, l'AIACE-Portugal a fêté son neuvième anniversaire lors d'un déjeuner au restaurant qui nous accueille habituellement, tout près de la Représentation des institutions eu-

ropéennes à Lisbonne. Un nombre assez confortable de membres s'y est donc réuni autour de la gastronomie portugaise.

Les dernières Assises ont eu lieu à Porto du 26 au 31 mai. Avec une présence assez nombreuse d'an-

ciens venus des différents pays, dont 20 membres portugais, nous avons pu compter sur la présence de Mme Isabel Jonet, Présidente de la Fédération européenne des banques alimentaires contre la faim, qui nous a adressé une communication et a répondu à nos questions, ainsi que de M Rui Moreira, président de l'Association commerciale de Porto, qui nous a livré un aperçu remarquable

de la ville de Porto. Les activités ont compris des visites à une cave à vin de Porto et à plusieurs villes du Nord et Centre du Portugal, L'organisation de cet événement a été une réussite, culminant avec le dîner de gala au Palais de la Bourse de Porto.

Sur un autre plan, notre Association a signé deux protocoles : le premier, avec une agence de voyages portugaise, permettra à nos anciens de voyager à des prix plus favorables ; le second, avec le groupe *Pestana*, une chaîne d'hôtels portugaise, nous accordera aussi des réductions dans des hôtels et activités touristiques.

Voilà qui démontre bien l'élan de notre section. Malgré les prévisions de la météo, nous souhaitons à tous les collègues un excellent été !



Amarante (environ de Porto)

France

Le nouveau comité AIACE France

Les statuts d'AIACE France prévoient que l'Association est administrée par un comité formé de 8 à 16 membres élus parmi les membres de l'Association, pour une durée de 3 ans. Le nouveau comité (2013-2016) a été élu et le vote proclamé lors de l'Assemblée générale du 20 mars 2013.

Les membres élus du comité sont les suivants :

Claudia De Angelis
Jean-Guy Giraud
Anne Harris-Hennon
Isabelle Kardacz
Pierre Lora-Tonet
John Pearson
Roland Pierard
Odile Quintin
Paulette Sierota
Hendrik Smets
Michèle Thozet
Karin Van Dieren



Raymond Muller

Ce comité a désigné les membres du bureau, comme suit :

Anne Harris-Hennon, Présidente
Raymond Muller, Vice-Président
Marie-José Dupraz, Secrétaire générale

Henri Panissié, Trésorier
Le comité se réunit, au minimum trois fois par an et le plus souvent, en formation élargie, avec les délégués régionaux et les anciens présidents de l'AIACE France. Le règlement intérieur prévoit également d'inviter des personnalités extérieures choisies pour leurs compétences et l'intérêt qu'elles portent aux objectifs de l'Association.



Anne Harris-Hennon



Marie-José Dupraz

Österreich

Im Frühjahr 2013 hat die österreichische Sektion für ihre bereits 44 Mitglieder zwei Informationsveranstaltungen mit höchst unterschiedlichen Themen organisiert.

Vielleicht bereits in Vorahnung der Enthüllungen um die umfangreiche Datenüberwachung in den USA haben wir im April ein Workshop zum Thema „Social Media“ angeboten. Social Media sind heute bereits ein selbstverständlicher Teil des Gesellschaftslebens, von Politik und Kultur. Sie eröffnen enorme neue Möglichkeiten, bergen aber auch große Gefahren, vor allem für Kinder. Alles genug Gründe, dass auch wir Senioren uns zumindest einigermaßen schlau machen sollten. Nicht zuletzt, um gegenüber unseren Enkeln nicht gänzlich „uncool“ zu erscheinen. Der Experte für Social Media der EU-Vertretung in Wien gab den Teilnehmern einen guten Überblick über Facebook und Twitter und ging auf die zahlreichen Fragen ausführlich ein. Drei Warnungen legte er uns besonders ans Herz: Eine eigene Adresse und eventuell ein Synonym für Facebook verwenden, nie und nimmer „Freunde“



über Facebook einladen und nicht auf „gefällt mir“ drücken!

Am ersten Schönwettertag nach langen Regenfällen und enormen Überflutungen in weiten Teilen Österreichs trafen wir uns am 12. Juni vor dem Haupttor des Wiener Zentralfriedhofes zu einem Besuch der zahlreichen und interessant gestalteten Ehrengräber für bedeutende Künstler, Wissenschaftler und Politiker. Den Höhepunkt bildete die Besichtigung der jüngst renovierten Jugendstilkirche im Zentrum des Friedhofes. Wie schon einmal hat unser Mitglied Regine Berger die fachkundige und launige Führung übernommen. Vor dem Ehrengrab für Ludwig van Beethoven – dem wir ja auch die Europahymne zu verdanken haben – versammelten sich die Teilnehmer zum Gruppenfoto. Der Wiener Zentralfriedhof ist der zweitgrößte Friedhof in Europa (nach einem typisch wienerischen „Sager“ ist er halb so groß wie Zürich, aber doppelt so lustig!). Er wurde 1874 anstelle der zahlreichen stadtnahen Kleinfriedhöfe errichtet, steht allen Konfessionen



Karl G. DOUTLIK
Präsident



am Stadtrand von Wien, in dem Kaiser Napoleon im Mai 1809 vor seiner ersten Niederlage in der Schlacht von Aspern sein Hauptquartier aufgeschlagen hatte (http://de.wikipedia.org/wiki/Schlacht_bei_Aspern).

Nach der Sommerpause wollen wir am 11. September noch eine Kulturführung in Wien organisieren und uns am 28. September zur Generalversammlung, diesmal in Innsbruck, treffen. Auch dabei wird es ein Rahmenprogramm geben. Der erste österreichische Kommissar, Franz Fischler, hat seine Teilnahme

offen und enthält heute zahlreiche Gedenkabteilungen zur Erinnerung an die wechselvolle Geschichte Wiens. Wegen seiner großzügigen Anlage mutet er eher wie ein Park an und besonders der Bereich der Ehrengräber lädt geradezu zu einem Spaziergang durch Österreichs Kulturgeschichte ein! (http://de.wikipedia.org/wiki/Wiener_Zentralfriedhof). Danach genossen wir Speis und Trank in einem historisch bedeutenden Schloss

bereits zugesagt und wird wie im Vorjahr ein Referat halten! Wir hoffen auf zahlreiche Teilnahme von Mitgliedern und Angehörigen!!



Belgique

André VANHAEVERBEKE
Président AIACE Belgique

Attaques sur la fonction publique européenne

Il arrive fréquemment que des membres de notre section nous fassent part de leur indignation devant les attaques répétées de la fonction publique européenne sous l'angle de son utilité et surtout des niveaux de rémunération jugés excessifs. Ils se plaignent que la Commission ne réagisse pas, d'autant qu'aujourd'hui ces attaques ont envahi le net et tournent en boucle. Certains nous demandent d'intervenir pour inviter les services de la Commission à lancer une campagne de rétablissement de la réalité des faits, et si elle ne le fait pas, d'y procéder nous-mêmes en tant qu'Association.

Les services de la Commission que nous avons approchés sont assez

réticents à cette idée. D'abord parce que les critiques des salaires « pharaoniques » payés aux fonctionnaires

européens sont aussi vieilles que la construction européenne, et qu'elles soient reprises aujourd'hui sur le net est inévitable, avec évidemment les outrances des discussions de « café de commerce » qui en résultent.

De plus, en ces périodes de crise où sévissent les « comités de la hache », où la presse est inondée d'informations sur le sort des plus défavorisés à commencer par les chômeurs, il serait difficile d'arracher une larme au public sur les injustices dont seraient victimes les « privilégiés européens ».



D'autant que ce n'est plus un simple problème d'avantages financiers ou autres ; c'est le rôle même des institutions européennes, leur efficacité qui est mise en cause par des tranches populistes de plus en plus fortes dans tous les pays. Dans ce contexte, toute défense d'intérêts statutaires, même s'ils nous semblent légitimes, prend très vite une allure corporatiste, et affaiblit plus qu'elle ne renforce notre pouvoir de négociation.

Il faut, dès lors, se résoudre à faire le gros dos, et en revenir aux fondamentaux : quelle est la valeur ajoutée de l'UE à la fois pour résoudre la crise économique et protéger l'Europe dans notre monde

multipolaire ? Ce n'est que si on croit à nouveau à ce potentiel que l'efficacité des administrations européennes redeviendra un enjeu perçu par la population et les États Membres. A ce moment la Commission, appuyée par les États Membres pourra développer une "Com" crédible, en défense de son administration.

Quant à savoir si l'AIACE pourrait s'y impliquer comme le demande le Président Barroso, je crois qu'elle ne peut pas s'y substituer, mais en dépit de son audience réduite et de ses faibles moyens elle doit y participer.

Danmark

Den 27. marts 2013 fyldte AIACE den danske sektionens første formand, Erik OLSEN, 90 år

I den anledning besøgte undertegnede sammen med Wenzel KRUSE og Erik OPPENHEJM sektionens grundlægger i hans hjem og lykønskede ham med en opmærksomhed fra foreningen. Jeg takkede ham for den indsats, han for år tilbage indledte, og som foreningen i sit arbejde fortsat bygger på.

På foreningens vegne hilste jeg ham med følgende ord: På AIACE den danske sektionens vegne skal jeg på det varmeste lykønske dig med din store runde dag.

Den danske sektionens bestyrelse retter ved denne lejlighed en særlig tak til dig for sammen med et lille udvalg hold af pensionerede kolleger at have oprettet den første danske AIACE sektion.

I var få, der i 1990, for snart 25 år siden, sammen skabte den formelle ramme om den sektion, hvis basis vi i dag fortsat bygger videre på. Du og dine kolleger skabte et administrativt redskab til gavn for de senere mange EU-pensionister i Danmark, der havde brug for en hjælp til at få kontakt med Kommissionens tjenestegrene.

Tusind tak siger vi i dag til alle jer veteraner. Måtte du fortsat med livsglæde nyde dit otium i venners og families lag



Erik OLSEN læser AIACE den danske sektionens hilsen til ham i anledning af dagen

Lidt om den historiske baggrund for AIACE – den danske sektion

Hvad var baggrunden for at oprette en sektion for tidligere EU-ansatte i Danmark?

I foreningens formålsparagraf står anført, at foreningens formål bl.a. er at bistå tidligere ansatte med at forsvare deres interesser over for Unionens instanser samt at forsvare deres interesser over for de danske myndigheder, især på det administrative, fiskale og sociale område.

I praksis vil det sige, at foreningen hjælper med at bistå medlemmerne og navnlig efterlevende til tidligere ansatte med at forstå pensionssedlen og vejlede dem i forbindelse med refusion af læge-



Erik OPPENHEJM og Wenzel KRUSE fornøjer sig med værtens lækkerier

og medicinudgifter i Den Fælles Sygesikring.

Vademecum var et første forsøg på at informere hjemvendte landsmænd om danske forhold, de skulle gøres bekendt med. I dag er Vademecum blevet udvidet med talrige

henvisninger til officielle hjemmesider for at kunne være et opdateret redskab, og i de senere år har foreningen udbygget sin hjemmeside med oplysninger, som påkalder sig medlemmernes hyppige opslag. I 1990 var det ønsket om at hjælpe pensionisterne med at få refunderet udgifter i Sygekassen, der gav



Sven-Ole MOGENSEN
tidligere formand for AIACE den danske sektion
Rédacteur suppléant AIACE - dk

stødet til oprettelsen af sektionen. Den gang var Sygekassen en afdeling i DG IX, der senere blev afløst af PMO 03.

Den stiftende Generalforsamling blev afholdt den 12. februar 1990. Forinden havde en lille kreds af frivillige beskæftiget sig med, hvordan man opretter en forening. Det var indledningsvis 24 pensionister, der meldte sig til Erik OLSEN, heriblandt Wenzel KRUSE og senere Erik OPPENHEJM. Men AIACE internationale i Bruxelles overlod ikke til tilfældighederne at udarbejde vedtægter. Det understregedes i Bruxelles, at den danske sektionens vedtægter skulle tilpasses den franske originaludgave. – og sådan blev det.

Det første Afregningskontor for læge- og medicinudgifter blev Karlsruhe, som fik en indgående briefing om det danske sygesikringsystem. I 1995 blev Erik OPPENHEJM valgt til formand, og han forestod som led i de internationalt sociale aktiviteter, at Danmark i 2000 afholdt Årskongressen (les Assises) i København. Det blev en stor succes, men foreningen har ikke siden

vovet sig ud i et så omfattende forehavende.

Efter Henning BOKELUNDS kortvarige formandskab som følge af hans alt for tidlige død efterfulgte undertegnede ham som formand i 2005 og afløstes i 2008 af Thomas GARRIGUES.

I 2004 afholdt den danske sektion sin første Generalforsamling uden for København. Samme år afholdtes foreningens første julefrokost, der siden har været en tilbagevendende velbesøgt begivenhed.

Det seneste virkefelt i foreningens regi påbegyndtes i 2008, da AIACE internationale med Kommissionen den 29. februar samme år havde undertegnet den såkaldte Partnerskabsaftale, der tilsigter, at de nationale AIACE sektioner bistår EU-Institutionerne med at hjælpe pensionister i nød. Til dette formål bevilger Kommissionen et mindre beløb, der som følge af det danske sociale net navnlig anvendes til at dække frivillige hjælperes transportudgifter. AIACE internationale har efterfølgende indgået partnerskabsaftaler med Europa-Parlamentet, ØSU, Revisionsretten,

Extrait du texte en danois publié à l'occasion de la 90e anniversaire du premier président de l'AIACE section Danemark, M. Erik OLSEN

Le 27 mars 2013 le premier président de l'AIACE section Danemark fêtait son 90e anniversaire à Copenhague. Au nom du bureau de la section Danemark le soussigné le saluait accompagné de deux collègues, anciens membres et co-fondateurs de la section dont l'un d'entre eux, M. Erik OPPENHEJM, fut le successeur de M. OLSEN comme président. (voir les deux photos).

Le besoin d'établir déjà en 1990 une section nationale fut évident, comme le nombre de pensionnés, résident au Danemark, commençait à grandir. Ce développement rendait nécessaire une coordination des relations avec le pensionné et son AIPN qui gère la caisse maladie et les droits à pension.

Si les anciens des institutions comprennent bien leur fiche de paye, les bénéficiaires d'une pension de survie ont souvent besoin d'une interprétation en cas de doute. La même chose se fait avec le remboursement des frais médicaux, où même les anciens

peuvent avoir des problèmes de coordonner le système national, qui prévoit les visites médicales gratuites d'un côté, avec le fonctionnement du RCAM concernant les frais médicaux de l'autre.

Afin d'assister les adhérents de la section de résoudre une série de problèmes récurrents, le comité fondateur eut l'idée de publier un Vademecum, une brochure contenant des mesures à prévoir tant lors de l'immigration au Danemark, que lors de la vie de tous les jours ainsi que les procédures à suivre lors d'un décès. Cette brochure ne cesse d'être élargie par divers paragraphes, dont le dernier développement d'une mise à jour est l'accès des adhérents au site internet de la section.

Le site a l'avantage de mettre les utilisateurs au courant du tout dernier développement administratif les concernant, en publiant les sites des administrations nationales, telle que l'administration fiscale et la sécurité sociale.

Parallèlement à ses propres initiatives la section entend en-

tamer prochainement une coopération avec Ældre Sagen dont la publication annuelle « Værd at vide » (bon de savoir) est très recommandée.

Finalement, il faut ajouter une récente initiative. Il s'agit de l'Accord de Partenariat, que l'AIACE internationale a conclu avec la Commission fin février 2008. D'autres institutions ont signé des accords similaires par la suite. Ces accords visent à venir en aide à des pensionnés ou aux conjoints survivants qui se trouvent en difficulté. Cette assistance est gérée par des membres de la section nationale qui reçoivent une compensation pécuniaire lorsqu'ils ont des frais de déplacement ou autres.

La section nationale continue donc à développer les initiatives prises par les fondateurs de notre association, et nous tenons à les remercier cordialement de leurs efforts d'organisation lesquels au cours de années se sont cristallisés en des actions de caractère social en faveur de tous les pensionnés en difficulté.

Domstolen og Regionsudvalget. Blot mangler fortsat Ministerrådets Sekretariat.

Mens foreningen i den første tid havde halvanden snes medlemmer, er tilslutningen i dag omkring 300, hvilket udgør lidt over halvdelen af de i Danmark bosiddende EU-pensionister.

Foreningens medlemskreds øges hvert år, hvilket har betydning for den gennemslagskraft AIACE

har over for vore tidligere arbejdsgivere, der bl.a. administrerer vore pensionsforhold. Dette er ikke mindst betydningsfuldt i den nuværende situation, hvor vore velerhvervede pensionsrettigheder er sat under pres.

Vademecum er sammen med ÆldreSagens "Værd at vide" vigtige redskaber i foreningens bistand til medlemmerne.

Luxembourg

Laura BARENTS,

Vice-Présidente Aiace Luxembourg

La section Luxembourg, qui vient de dépasser les 1100 membres cotisants, a tenu son AG annuelle le 2 mai 2013, dans les locaux du bâtiment JMO de la Commission. Comme d'habitude, cette réunion de travail s'est clôturée par un repas convivial au restaurant à la carte du même bâtiment.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient l'élection d'un nouveau Comité (Conseil d'ad-

Pour le dossier Révision du Statut, notre section informe régulièrement les membres par notre nouveau site web www.aiace-luxembourg.eu et notre Bulletin. Dans notre édition de juin de ce Bulletin, nous publions une analyse des aspects juridiques liés aux exigences du Conseil.



Bien sûr, nous n'oublions pas l'aspect culturel et touristique : les activités entre membres sont un aspect important d'une association. Depuis le début de 2013 nous avons organisé un repas de Nouvel An qui a accueilli 168 participants, un séjour wellness en Forêt-Noire, la visite du zoo d'Amnéville, un voyage culturel à Mannheim et une conférence donnée par Francis Wattiau sur base d'un livre qu'il vient de publier aux éditions Academia : Le Ciel et la Terre selon les sciences et les religions.

Notre section était également bien présente aux Assises à Porto, avec près d'une quarantaine de membres, qui en sont revenus enchantés.

ministration), le dossier révision du Statut et le rapport sur les activités de la section et de l'AIACE internationale (y compris bien sûr les deux AG extraordinaires). Au cours de sa réunion de juin, le nouveau comité a confirmé les représentants titulaires au CA international : **Francis Wattiau, président, et Laura Barents, vice-présidente.** Deux nouveaux membres suppléants ont été désignés :

- **Jack Doggen, vice-président**, qui développera nos relations avec le milieu associatif à Luxembourg et les OSP,

- **Pasquale Cristallo**, qui rejoint le secteur « actions sociales » et nous représentera au CAS (Comité d'actions sociales à Luxembourg) ; il connaît également bien les questions relatives au CGAM.



Ireland

Wendy O'CONGHAILE

On behalf of the Ireland Section Committee

2013 AGM: This was held on 24th May at European Union House in Dublin. Our President, Peter Doyle, focussed his report on the ongoing negotiations on pay and pensions. He outlined the difficulties being encountered and encouraged members to support the efforts of AIACE International, current staff and their representative organisations to achieve a more satisfactory outcome than is presently on the table. Members are being kept up to date as events develop. As part of his report, our Treasurer, Colin Maynard, gave a preliminary report on the results of the **questionnaire survey** undertaken of the section's membership to find out more about their needs and satisfaction with current activities. With a good response of over 50%, the committee was pleased to see that most members were satisfied with the services provided, and the committee is now following up on the useful comments and suggestions made in the replies.



After the normal business agenda was completed successfully, the members were addressed by an invited speaker, Susan Dowling, from Ireland's **European Consumer Centre**. This centre is part of a network of 29 based in EU and EEA countries co-funded by the Commission and national bodies, in this case the National Consumer Agency. Their main objective is to increase consumer confidence in the Internal Market by showing consumers that if they have a cross-border complaint it will be heard and resolved. In 2012 the European network dealt with more than 72,000 contacts with consumers of which 32,000 were complaints. The top areas of complaint in 2011 were air passenger rights, electronic goods, entertainment services, car rental and catering/accommodation services.

A face that was greatly missed at our AGM was that of Gerry Dunne, who, as was reported in the last edition of VOX, sadly passed away last December. Gerry was a loyal member of the Ireland Section of AIACE in Dublin. He was a long-time member of the committee and was our Vice-President for a number of years until his illness forced him to resign. We will long remember his quiet wisdom and willingness to help on any issue.

Social Activities: Committee member, Frank Fahy continues to be very active in organi-

zing the section's social activities. Since our last report members have enjoyed a number of events. On 28 November 2012 we gathered for our Winter Lunch at the National Yacht Club in Dun Laoghaire. About 100 members attended and there was standing room only in the club's bar for the pre-lunch drink. This was followed by an excellent meal and the weather proved considerably better for the occasion than for our mid-summer lunch the previous June! This event replaced our usual Annual Dinner by popular request and, given the numbers who attended, it is planned to do the same this year.

On 21 February 2013, 35 AIACE members/friends enjoyed a wonderful day at Howth Castle on the north side of Dublin. Since 1180 the St. Lawrence family has been the Lords of Howth and the group was met on arrival at the Castle by the present owner, Julian Gaisford St Lawrence. After tea and biscuits from the Castle Cookery School, the tour began and Julian regaled us with stories and traditions



from the past. Overall he delivered a fascinating and enjoyable account of the history of the family, the Castle and its furnishings. The great English architect Sir Edwin Lutyens was responsible for the last major renovations to the Castle in 1911. The visit was followed by lunch at the nearby Howth Yacht Club.

Three other events are planned for the remainder of the year – a Mid Summer lunch on 21 June, the third annual Golf Classic to be held at the prestigious Elm Park course in Dublin on 1 October and the Winter Lunch on 27 November. Following the results of the questionnaire survey the Committee is also examining other suggestions for future events.

Social Action: Following receipt of funds for our social action programme to provide support and assistance to members, the Committee is drawing up plans for training of the volunteers who have come forward to help us with this work.

Sweden

Gudrun WALDENSTRÖM
Section Sweden

Midnight sun shining over AIACE Sweden AGM 2013

AIACE Sweden selected Kiruna as site for its Annual General Meeting 2013, exotic also for many Swedes who have never visited the northern part of Sweden.

Kiruna, situated in Lapland well above the polar circle, offered summer weather and midnight sun



as background for our meeting. The municipality is one of the largest in Europe by surface, but its 30 000 inhabitants are concentrated to the Kiruna city. The city is formed entirely around the Luossavaara/Kirunaavaara iron mining, the largest underground iron mine in the world! The entire city faces an immense challenge – recent mineral exploration resulted in new mineral findings right under Kiruna city centre! To continue exploitation of this high quality iron ore a major part of the city will have to be demounted – houses for thousands of households, the very beautiful and unique wooden church as well as the city hall, once awarded a prestigious price for its great architecture – all has to be torn down, or moved! Since 9 years inhabitants still do not know the concrete implications for their private lives - where will they live, will they have to pay the price ... – it is easy to understand their worry. Negotiations are ongoing between the mining



company LKAB (still owned by the Swedish state) and the local municipality. AIACE members had the possibility to discuss with representatives from both sides of the table. Kiruna and Lapland is one of the most EU negative regions in Sweden and we learned that the municipality never had a special EU strategy but it is cooperating with the county of Norrbotten (the governmental arm of this region).



One major question is still where the new city centre should be located. A complicating fact for this region is that much of the territory is "governed" by the Sami people, the minority people with historic "ownership" of this part of the North pole region. Samis, which are nomades based on reindeer breeding, are sceptical to the new exploitation of the mining territory, by history "their" land and used for their reindeer. EU rules forced the Sami people to change their ways of slaughtering – not always appreciated by the Samis. But a positive result of EU membership



is that their language is revitalised – road signs and names are now presented in their own language as well as in Swedish!

During our three days in Lapland we were invited to a traditional Sami camp, met reindeer and were served traditional Sami food in a "káta", a kind of tent. The visit took place in Jukkasjärvi, close to the famous Ice Hotel, which is rebuilt every winter to lodge guests from all over the world. Why not arrange an AIACE International meeting up here in the North and experience unknown parts of the EU territory!



Modifications du statut en Codécision¹:

Plus de démocratie – moins de dialogue social

Depuis 1961, dans le cadre du statut des fonctionnaires et le régime applicable aux autres agents de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (JO 45 du 14.6.1962), les représentants des personnels ont toujours été reconnus par les autorités compétentes comme des interlocuteurs pouvant négocier les conditions statutaires d'emplois.

Le dialogue social et les négociations ont joué un rôle déterminant – certes pas toujours accepté de façon spontanée par les « employeurs institutionnels », mais obtenus par le rapport de force — dès le départ avec le nouveau statut de 1968 et lors de la crise de l'Euratom et du Centre Commun de recherche (CCR/JRC) dans les années 70 et au-delà.

Puis, le Dialogue social fut décisif, principalement pour la 1^{re} Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions en 1972, d'ailleurs conçue par les représentants du personnel (Ludwig Schubert



devenu le père de la Méthode). Ensuite toujours pour la Méthode, successivement en 1973, 1981 et 1991.

En 1998, suite à la présentation inattendue d'une proposition de modification du statut particulièrement négative, se déclencha une grève générale à la Commission. C'est un groupe de travail mené par le Secrétaire général de la Commission lui-même qui permit de négocier des réformes administratives sans changer le statut.

En 2004, le paquet « Méthode et réforme statutaire », la plus grande et complète révision de l'histoire de notre statut, commença par



une préparation politique à haut niveau sous la houlette de l'ancien Secrétaire général du Conseil. Puis elle fit l'objet de longues (près de 4 années) et difficiles négociations impliquant les plus hauts niveaux de la Commission (Collège) et du Conseil (présidence).

Pourtant à cette époque, il n'y avait pas encore l'article 10 ter et quater dans le statut et surtout, la **Charte des droits fondamentaux**, déclaration des droits adoptée par l'Union européenne, n'était pas encore reprise dans les traités. Ce n'est qu'avec le Traité de Lisbonne qu'il est fait mention de la Charte dans l'article sur

les droits fondamentaux² qui vise à lui conférer une valeur juridiquement contraignante (sous de fortes restrictions pour deux pays : la Pologne et le Royaume-Uni, auquel se joint le 29 octobre 2009, la République tchèque qui obtient également une clause dérogatoire).

Depuis décembre 2009 et l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, l'article 6(1) TUE stipule que l'Union « reconnaît les droits, les libertés et les principes énoncés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne du 7 décembre 2000, telle qu'adaptée le 12 décembre 2007 à Strasbourg, laquelle a la même valeur juridique que les traités ».

Au-delà du jugement que l'on peut porter

¹ Définie par l'article 294 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, la codécision constitue la procédure législative centrale du système décisionnel de l'Union, la Commission européenne gardant toujours le monopole de la proposition.

² Voir ci-après l'extrait de la charte des droits fondamentaux concernant les droits des travailleurs à la négociation et d'action collective !

sur les résultats obtenus au cours de ces nombreuses négociations pendant plus de 50 ans, elles constituent un acquis d'une valeur exceptionnelle dans le monde du travail et des services publics. L'administration centrale européenne constamment visée par les critiques — redoublant d'intensité avec la crise — des États membres et des médias, pouvait valoriser ainsi un comportement exemplaire en matière de dialogue social et de paix sociale négociée.

De 2011 à juin 2013, tout laissait penser que le dialogue social serait encore plus satisfaisant et performant, dès lors que la mention contraignante des droits fondamentaux avait été insérée dans le traité de Lisbonne.

C'est exactement le contraire qui s'est passé lors du processus de modification statutaire qui devait être engagé pour adapter deux annexes du statut (XI et XII) arrivées à échéance.

Pour la préparation de la proposition de la Commission, en dépit d'un grand nombre de rencontres et réunions dites de concertation, y inclus avec le Vice Président de la Commission, il n'a jamais été question, en réalité, de véritable dialogue social et encore moins de négociations. Résultat : pour la première fois, la Commission a adopté et communiqué sa proposition finale de modification du statut au Conseil et au Parlement — selon la nouvelle procédure de codécision établie par le traité de Lisbonne — en complet désaccord avec les syndicats.

Dans la phase ultérieure de codécision du Conseil et du Parlement qui s'est clôturée le 28 juin 2013, la situation s'est encore détériorée. Le climat peu propice de la dégradation économique et sociale dans de nombreux EM joue sans doute un rôle important, mais aussi la nature même de la procédure, conjuguée à une mauvaise volonté des « employeurs » institutionnels. Dans cette procédure de codécision, le Parlement et le Conseil qui ont pris des positions de négociations extrêmes, doivent d'abord durement négocier entre eux ainsi qu'avec la Commission détentrice du pouvoir de proposition — et de retrait. Le dialogue



social y trouve difficilement la place dans un impossible « quadrilogue ».

Le Conseil accepte bien de relancer la Commission de Concertation (COCO) — obtenue de haute lutte dans les années 81 — composition paritaire entre les EM et les syndicats (27+27 membres en juin 2013) —, mais il la transforme en simple réunion visant à formaliser le dialogue social, alors qu'il n'y a ni texte ni discussion possible...!

Quant au Parlement européen, il ne semble pas encore avoir pris conscience que, depuis le Traité de Lis-

bonne et la codécision, il est formellement devenu un « employeur » de l'ensemble du personnel du SPE. Il se retranche derrière sa légitimité démocratique en refusant non seu-

Extraits de
**CHARTRE DES DROITS FONDAMENTAUX
DE L'UNION EUROPÉENNE**
[2010/C 83/02]
**TITRE IV
SOLIDARITÉ**

Article 27
Droit à l'information et à la consultation des travailleurs au sein de l'entreprise.

Les travailleurs ou leurs représentants doivent se voir garantir, aux niveaux appropriés, une information et une consultation en temps utile, dans les cas et conditions prévus par le droit de l'Union et les législations et pratiques nationales.

Article 28
Droit de négociation et d'actions collectives.

Les travailleurs et les employeurs, ou leurs organisations respectives, ont, conformément au droit de l'Union, et aux législations et pratiques nationales, le droit de négocier et de conclure des conventions collectives aux niveaux appropriés et de recourir, en cas de conflits d'intérêts, à des actions collectives pour la défense de leurs intérêts, y compris la grève.

lement de s'associer à la COCO du Conseil, mais surtout il estime ne pas être tenu d'organiser le dialogue social à son niveau. À 48h00 de la décision politique finale, il concède une rencontre, avec les syndicats, présidée par le Président du PE et le rapporteur de la Commission JURI compétente pour le statut des fonctionnaires et autres agents. Aucune négociation n'est possible, les syndicats sont à nouveau placés devant le fait accompli du résultat du Trilogue [PE, Conseil, PE] déjà présenté en COCO. Dans ce contexte, un résultat négocié en trilogue, si fragile et si complexe, ne peut en aucun cas être remis en question même par des syndicats qui auraient retrouvé la capacité d'établir un rapport de force avec les trois « patrons » acteurs décisionnels.

L'absence d'une quelconque concertation est tellement évidente, tant avec le PE qu'avec le Conseil, que le COREPER a accepté d'insérer dans le compte rendu de la décision du 28 mai la déclaration suivante : « *The Presi-*

dency recommends to future Presidencies to look into the possibility of further adapting the Council Decision of 23 June 1981 establishing a tripartite consultation procedure concerning relations with staff. The Presidency also recommends that the Council invite the other institutions to undertake similar reflections. “

En conclusion, Traité ou pas, la régression sociale est très grave, compte tenu notamment du fait que l'on a fortement détérioré les conditions d'emploi de plusieurs milliers de fonctionnaires et agents communautaires actuels et futurs, sans qu'ils aient pu réellement négocier quoi que ce soit.

Tant sur le fond que sur la forme, ce qui se passe actuellement déclencherait la révolution dans les fonctions publiques nationales de la plupart des États membres. Il s'agit d'un nouveau mauvais signal pour des millions de travailleurs de l'UE qui n'y verront qu'un aspect négatif supplémentaire à charge de 'l'Europe'.



Pourquoi confier vos assurances santé à Vanbreda International?

Fruits d'une longue expérience, les solutions d'assurance de Vanbreda International sont on ne peut plus faciles à gérer. Nous mettons à votre disposition notre connaissance approfondie du domaine.

Une solide expertise bâtie au cours des 50 dernières années

Vous trouvez chez Vanbreda International une grande expertise ainsi qu'une équipe enthousiaste et dévouée. Les besoins des retraités de l'Union européenne n'ont plus de secrets pour nous. Nous vous proposons ainsi des contrats en conformité totale avec le règlement du RCAM et avec votre statut. De plus, Vanbreda International est votre interlocuteur unique. Nous répondons à toutes vos questions au numéro spécial AIACE : + 32 3 217 63 07.

Une véritable dimension internationale

Vous pouvez vous affilier quel que soit votre lieu d'affectation: Belgique, Luxembourg ou autre. En outre, les garanties de votre contrat s'appliquent dans le monde entier, quel que soit votre lieu de résidence.

SOUSCRIVEZ DES AUJOURD'HUI!

Pour vous affilier à l'une de nos solutions d'assurance, consultez notre site Internet www.eurprivileges.com et téléchargez le formulaire de souscription. Renvoyez-nous le formulaire dûment complété, par e-mail à eurprivileges@vanbreda.com ou par courrier à l'adresse ci-dessous. Pour un conseil personnalisé, n'hésitez pas à nous appeler.

Vanbreda International
P.O. Box 69
2140 Anvers
Belgique

Tél. +32 3 217 63 07
Fax + 32 3 271 02 47



Espace Seniors
Rue de la Science, 29 - 00/31
1000 Bruxelles
Ouvert du lundi au vendredi de 8:30 à 18:00
Responsable : Brigitte Raus



Permanence «Assurance maladie» pensionnés
Rue de la Science, 29 - 00/36
1000 Bruxelles
Ouvert le mardi et le jeudi de 14:00 à 18:00
Responsable: Marco Piana

Accessibles sur présentation du laissez-passer «pensionné» à la réception de l'immeuble.



Bienvenue à la République de Croatie

Le 1^{er} juillet 2013, la Croatie est devenue officiellement membre de la grande famille de l'Union européenne. Ce faisant, le 28^e État membre a été accueilli comme il se doit. Avons-nous conscience de l'importance de cette nouvelle page de l'histoire de l'Union européenne ?

10 ans se sont écoulés depuis que la Croatie a posé sa candidature d'adhésion. La Croatie est le second pays de l'ex-Yougoslavie de la zone des Balkans à rejoindre l'Union européenne. Le premier fut la Slovénie en 2004. Peuplée d'environ 4 300 000 habitants, la Croatie est indépendante depuis 1991.

La Croatie est une vieille nation et un jeune État européen. Sa démocratie voit le jour dans des conditions difficiles. En 1991, le difficile processus de démocratisation de l'ex-Yougoslavie est refusé par la classe dirigeante serbe et la Croatie fut amputée du quart de son territoire. Le pays partiellement occupé a contraint sa population à prendre les armes pour assurer sa liberté d'expression, notamment par les urnes. Après 15 000 morts et des centaines de milliers de réfugiés, la Communauté internationale reconnaît en 1992 l'indépendance de la Croatie. La Croatie a engagé un vaste programme de reconstruction et de développement économique, ce sont près de 1000 km d'autoroutes qui ont été construites, près de 180 000 logements reconstruits.

Le revenu moyen par habitant atteignait déjà en 2009, 64 % de la moyenne européenne. Une des originalités de la Croatie est ses 1200 îles, totalisant plus de 6200 km de littoral, le 3^e plus long de la Méditerranée. Elle est membre observateur de la francophonie depuis 2004 ainsi que de l'Union pour la Méditerranée. Elle est membre de l'OTAN depuis 2009.

Ivo Josipovic a été investi Président de la République, le 18 février 2010 pour une durée de cinq ans.

Le 1^{er} juillet, **Neven Mimica**, Commissaire européen croate a pris sa place au sein de la Commission européenne, neuf représentants de la société civile croate siégeront comme Conseillers au Comité Economique et Social Européen – CESE – ce qui portera son nombre de membres de 344 à 353, idem pour le Comité des Régions. L'intégration de 12 parlementaires européens croate sera réalisée.

Le fait que soit officiellement arrimée la Croatie à l'Union européenne ne peut que conforter sa



démocratie et permettre ainsi de poursuivre la dynamique des libertés dans des domaines tels que la justice, la lutte contre le crime organisé, la corruption et la protection des minorités.

La Croatie va devoir poursuivre l'adaptation de sa législation en matière de développement rural, de politique sociale, d'égalité des chances et de renforcement de sa capacité administrative.

Des interrogations justifiées se sont fait jour : pourquoi encore élargir l'Union européenne ?

Rappelons-nous qu'une adhésion à l'Union européenne repose sur quatre critères à égalité d'importance, fixés en 1993 lors d'un Conseil européen à Copenhague et renforcés en 1995 :

- ❑ **politiquement** : Des institutions stables garantissant la démocratie, l'État de droit, les droits de l'Homme, les respects des minorités et leur protection ;
- ❑ **économiquement** : Une économie de marché viable ainsi que la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché intérieur de l'Union ;
- ❑ **les obligations** découlant de l'adhésion, de souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire ;
- ❑ **l'adoption de l'intégralité de la législation** européenne et son application effective grâce à des structures judiciaires et administratives appropriées.

Bienvenue donc au peuple croate tout entier. Prenez votre place dans la famille européenne. Merci de nous faire partager votre culture, vos bijoux patrimoniaux, votre langue... faites-nous encore mieux vivre « L'Unité dans la diversité ».

Do you know « PS Public Service Europe »

« PublicServiceEurope.com » is an increasingly influential and excellent news portal for all those interested in European Union and European affairs. I highly recommend both reading and contributing to the website on a regular basis.

It covers the activities of the European Parliament well and recognises the growing influence of the EP on people's lives ».

Martin Schulz - President of the European Parliament
Read more:

<http://www.publicserviceeurope.com#ixzz2X8l7XzjM>



Made in Germany

Un essai sur le modèle allemand au-delà des Mythes De Guillaume Duval¹

Cet essai très pédagogique remet en cause nombre d'idées reçues sur le modèle allemand et constitue une contribution très utile au débat sur ce sujet.

Que ne lit-on et n'entend-on pas en France sur le modèle allemand ? On fait en particulier très régulièrement l'éloge de la rigueur budgétaire allemande, et de la capacité de nos voisins à accepter de lourds sacrifices pour restaurer la compétitivité de leur industrie. Or, explique Guillaume Duval, ce ne sont pas là les véritables raisons des succès actuels de l'économie allemande. Cette réussite est due surtout aux points forts traditionnels du pays : un système de relations sociales très structuré, un monde du travail où le diplôme ne fait pas tout, un pays où l'entreprise n'appartient pas aux actionnaires, une forte spécialisation dans les biens d'équipement et les technologies vertes, une longue tradition de décentralisation qui permet de disposer partout d'un capital financier, culturel, social, humain suffisant pour innover et entreprendre, etc. Au cours de la dernière décennie, le boom des pays émergents a permis à l'industrie allemande de profiter pleinement de ces atouts.

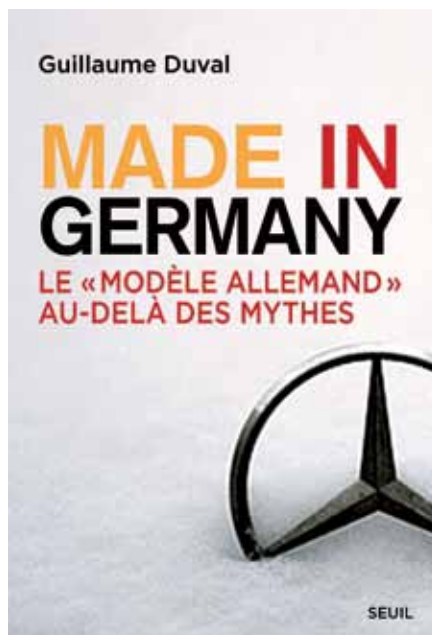
Au contraire, la profonde remise en cause de l'État social, menée au début des années 2000 par le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, a probablement fragilisé le modèle allemand : le développement spectaculaire de la pauvreté et des inégalités menace son avenir tout comme le vieillissement de la population

¹ Voir la «note de bas de page», page 24, de l'article *RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES - Crise passagère, malaise ou rebond*, de Roger Vancampenhout

L'auteur explique donc que ce qu'il faudrait copier ce sont plutôt les caractéristiques traditionnelles du modèle allemand que les réformes récentes qui y ont été apportées. Il n'est cependant jamais aisé de transposer les éléments d'un modèle national lié à une histoire particulière et à une culture. Une meilleure compréhension de la société et de l'économie allemandes par les Français est en revanche indispensable pour réussir à imaginer ensemble un avenir pour l'Europe

Sources : différents journaux et médias

Made in Germany. Le modèle allemand au-delà des mythes, Paris, Seuil, 2013, 230 p., ISBN : 978-2-02-109779-5.



YAMMER -AfterEC

Le réseau social des Anciens de l'Union européenne

Nos petits enfants ont Facebook, nous avons AfterEC (Yammer) !

Monique Théâtre l'explique dans sa Communication, la DG HR a mis à notre disposition le réseau social professionnel des fonctionnaires et agents de la Commission.

Quelques explications supplémentaires sont nécessaires.

En effet, comme vous le savez, les données personnelles dans l'UE sont protégées. Le service pension du PMO connaît les adresses postales et courriels – si disponibles- de l'ensemble des anciens touchant une retraite, mais ne peut en aucun cas les communiquer à l'extérieur sauf autorisation préalable des personnes concernées. C'est pourquoi nous ne pouvons pas retrouver facilement un ex-collègue avec qui nous voudrions discuter ou simplement savoir ce qu'il devient.

Le réseau « Yammer After EC » est donc accessible aux anciens de toutes les institutions qui possèdent une adresse e-mail et qui sont capables de « naviguer » dans un réseau social du type Facebook, mais privé.

Il suffit pour cela de le demander, bien que ce ne soit pas aussi simple. Ce réseau étant privé, il faut être certain que les participants soient effectivement des anciens des institutions percevant une pension. Dans le réseau de la Commission, c'est l'adresse standard e-mail « pierre.dupond@ec.europa.eu » et le code d'accès, qui automatiquement permettent de devenir membre et de participer à des discussions personnelles ou publiques ou de prendre connaissance d'informations diverses informelles que les participants souhaitent publier.

En suivant la procédure décrite par Monique Théâtre, faute d'adresse e-mail standard, votre demande devra être vérifiée par un ou plusieurs responsables (administrateurs). Pour le moment, l'administration nous a clairement expliqué qu'il était hors de question qu'elle se charge de ce travail. L'AIACE INT. par contre, a tout de suite montré un grand intérêt et a mené une campagne test avec quelques anciens au départ, qui sont maintenant presque 80 personnes.

C'est donc l'AIACE INT. – Pierre Blanchard en l'occurrence en tant qu'administrateur provisoire - qui envoie des demandes de participation et/

ou autorise ceux et celles qui, par le bouche-à-oreille, s'y sont intéressés.

À Porto, le Conseil d'Administration a accepté que l'on fasse de la publicité pour Yammer AfterEC dans le VOX et sur le site Web, et que l'on nomme dans chaque section un correspondant dûment mandaté pouvant avoir accès aux fichiers des adhérents. En effet, étant donné le nombre d'adhérents, bien qu'ils ne soient pas tous intéressés voire sans connexion internet, il est impossible de gérer centralement l'accès à AfterEC.

Pour le moment, très peu de sections ont réagi, mais dès que possible, la liste des correspondants auxquels s'adresser sera publiée.

Hélas, cette approche certes pragmatique ne permet pas facilement à un pensionné non affilié à l'AIACE d'accéder à Yammer AfterEC, mais on cherche activement la solution avec la DIGIT à la Commission.

Ainsi l'idée de conserver son adresse e-mail professionnelle avec l'ajout d'un simple « ext », quelque soit l'institution (ou organe), devrait permettre d'automatiser l'accès de façon identique aux actifs. Il y a certes des problèmes de sécurité informatique à résoudre, mais ils ne sont pas insurmontables.

En attendant, n'hésitez pas à vous adresser à votre section pour demander d'accéder à Yammer AfterEC, ou directement à : AIACE-INT@ec.europa.eu ou HR-AIACE-GENERAL@ec.europa.eu qui transmettra à qui de droit.

Le dossier réforme statutaire qui au moment de conclure ce VOX 95 est arrivé en fin du parcours décisionnel – positivement pour nous- , est l'exemple qui permet de démontrer l'intérêt de ce réseau. Depuis le début de la phase test, les participants ont un accès online à toutes les informations disponibles (documents et Commentaires) dont Ludwig Schubert et moi disposons.

Alors, n'oubliez pas et testez sur : <https://www.yammer.com/afterec>



L'AMORE SEMPRE

Un livre d'Attilio STAJANO

CenD dans sa nouvelle version¹ a tenu à interviewer Attilio Stajano² ancien fonctionnaire devenu volontaire dans un service de soins palliatifs d'un hôpital Bruxellois.

Mr Stajano membre de la section Belgique de l'AIACE a écrit un livre « L'Amore sempre » qui espère-t-il, contribuera à informer les malades terminaux et leurs proches sur les soins palliatifs. Il s'agit d'un livre poignant sur la fin de la vie et un hommage au personnel soignant, aux médecins et surtout aux infirmières.

Il explique qu'il a commencé ce livre il y a très longtemps quand son épouse souffrait d'une maladie en phase terminale. L'amour est finalement ce qui reste en fin de vie.

L'amore, sempre (Il senso della vita nel racconto dei malati terminali) est publié en Italie, Edizioni Lindau, ISBN 978-88-6708-045-8 et disponible à Bruxelles à la librairie Piola Libri rue Franklin 66 B-1000.

Mr Stajano espère que son livre sera traduit et diffusé en Belgique.



1 Pour lire l'interview complète : Commission en Direct Nr 04 - juin 2013 page 53

2 Attilio Stajano, 75 ans ancien Conseillé du Directeur du programme ESPRIT.

Cancer Support Group

New light for retired colleagues.

The Cancer Support Group is a group of Commission staff and former staff and their families who have experienced cancer at first hand either as cancer patients or because someone close has suffered from cancer. They are volunteers who work in cooperation with DG HR C1 (Social Welfare) and the Medical Service. Last year, Cancer Support helped with some 200 interventions and 30 hospitalisations.

CenD¹ has published an interview with the Group's President, Roy Edwards, on the creation of a senior section to enable it to provide more emotional and practical assistance to pensioners.

To discuss this, the « bureau » of AIACE INT. met Roy Edwards and some other volunteers, while he has also presented the work of "Cancer Support" to the General Assembly of AIACE-Belgium on 12 April 2013.

Roy Edwards says: "Our outreach to pensioners is already working in the sense that pensioners call us. But it is not official. Working with AIACE, we have drawn up a list of potential volunteers among the pensioners. As we are a small group of volunteers, we would like to find volunteers among what I call "young pensioners" –people in their sixties who are still very active." Can you help?

More information:

www.cancer-support.eu

Cancer-support@ec.europa.eu

Tel: +3222980741



1 Cen D 4-June 2013 page 55

Nous ont quittés

| | | | | | | | |
|-------------------------|------------|------------|-----|------------------------------|------------|------------|-----|
| ANTONAROS Giorgio | 09/04/1938 | 25/05/2013 | CES | LIXON Martine | 03/11/1958 | 16/05/2013 | CJ |
| ARNESEN Jan | 03/04/1950 | 18/05/2013 | COM | LUEHRS Dietrich | 18/03/1944 | 15/05/2013 | CM |
| AZARIO Valentina | 08/08/1948 | 15/04/2013 | PE | MAAS Eduard | 29/05/1926 | 29/03/2013 | COM |
| BANK Henning | 03/01/1937 | 19/03/2013 | COM | MALVAUX Juliette | 12/12/1921 | 10/04/2013 | COM |
| BEREND-PASTAAlvine | 21/06/1921 | 07/03/2013 | COM | MARCATO Antonio | 25/03/1928 | 21/03/2013 | COM |
| BERGER Jean | 27/02/1927 | 17/05/2013 | PE | MARCONI-PRIORETTI Marisa | 07/11/1930 | 24/02/2013 | PE |
| BLOCTEUR Robert | 20/07/1927 | 08/05/2013 | COM | MEERWEIN Lilo | 11/02/1926 | 25/04/2013 | COM |
| BOCQUILLON Jacques | 05/08/1919 | 30/05/2013 | CM | MEIJER Jacoba | 21/03/1942 | 18/02/2013 | CM |
| BOGAERT Nicole | 22/03/1945 | 23/04/2013 | COM | MENDES DA COSTAAntonio | 02/04/1945 | 05/05/2013 | CM |
| BORELLAAlberto | 12/12/1929 | 12/05/2013 | COM | MEYNANTS Karel | 08/12/1933 | 22/03/2013 | COM |
| BOUDART Jean-Jacques | 10/02/1946 | 01/04/2013 | COM | MILLAN Bruce | 05/10/1927 | 21/02/2013 | COM |
| BOULLIER Jacques | 16/04/1924 | 17/03/2013 | COM | NEIRYNCK Danielle | 18/06/1954 | 26/04/2013 | COM |
| BOURDOUXHE René | 02/02/1934 | 23/03/2013 | COM | NOSCHESI Caterina | 31/12/1942 | 15/04/2013 | COM |
| BRENNECKE Hedwig | 26/03/1917 | 16/04/2013 | COM | PALONE Helga | 12/04/1937 | 06/04/2013 | PE |
| BRENNER Rolf | 04/02/1934 | 06/06/2013 | COM | PARIS Egidio | 17/12/1933 | 18/02/2013 | COM |
| BROWN Roy | 27/08/1923 | 23/04/2013 | PE | PARMENTIER Chistian | 23/01/1951 | 14/06/2013 | CJ |
| BRUGNACCHI Giuseppina | 27/09/1912 | 28/02/2013 | COM | PASCALICCHIO Vitanonio | 27/07/1937 | 27/03/2013 | COM |
| CARDINAL Bernard | 19/10/1944 | 16/03/2013 | COM | PERCK Roger | 17/01/1924 | 15/03/2013 | COM |
| CARPENTIER Robert | 03/10/1930 | 06/03/2013 | CM | PERDIEUS Johnny | 27/07/1947 | 08/04/2013 | CM |
| CIOFFI Enrico | 26/09/1941 | 30/03/2013 | PE | PETITPIERRE Guy | 06/01/1937 | 24/03/2013 | COM |
| CLEMENTE Joaquim | 12/03/1948 | 27/02/2013 | CM | PIERINI Giancarlo | 23/07/1929 | 06/04/2013 | COM |
| COLLIGNON Alain | 12/02/1956 | 03/02/2013 | PE | PIRONIO Enzo | 01/09/1921 | 27/03/2013 | COM |
| CONRADO GOMEZAlfonso | 23/05/1952 | 15/05/2013 | COM | PITTON Sylvie | 13/11/1945 | 04/03/2013 | COM |
| DAENENS Dirk | 17/12/1946 | 17/03/2013 | CM | PIVETTA Rita | 10/11/1930 | 19/03/2013 | PE |
| DE GRAAF Antoniette | 08/04/1922 | 06/03/2013 | COM | PLAJA Evelina | 29/02/1920 | 08/06/2013 | COM |
| DE PERSIO Elsa | 05/03/1943 | 22/06/2013 | COM | PLATSOUKA Elissavet | 04/06/1953 | 09/03/2013 | COM |
| DEVITO Nicola | 30/09/1939 | 16/06/2013 | COM | RAISSIS Marios | 30/05/1935 | 25/03/2013 | COM |
| DEVIEGER Alain | 23/05/1951 | 25/04/2013 | PE | RAMPA Luigi | 22/07/1936 | 10/03/2013 | COM |
| DINARDO Liborio | 23/05/1943 | 19/05/2013 | COM | RENSEN Jacqueline | 17/04/1935 | 14/05/2013 | PE |
| DIARD Colette | 23/01/1941 | 29/05/2013 | COM | RENSHAW Derwert | 20/06/1930 | 28/05/2013 | COM |
| DONNINI Giannina | 08/05/1957 | 05/05/2013 | COM | REYLANDER Heinz | 06/04/1920 | 27/05/2013 | COM |
| DORNONVILLEDELACOURAage | 14/11/1917 | 23/03/2013 | COM | ROLLING Leon | 06/05/1929 | 09/04/2013 | COM |
| DRAMAIS Andre | 22/06/1943 | 27/02/2013 | COM | ROWLANDS John | 10/12/1927 | 12/06/2013 | COM |
| EFTYCHIADIS Charaiamos | 27/05/1964 | 04/05/2013 | CM | SANCHEZ VEGA Joaquina | 05/03/1973 | 08/05/2013 | COM |
| FERRARIN Germana | 22/06/1947 | 01/04/2013 | CJ | SCHEINERT Paul | 29/06/1915 | 27/03/2013 | COM |
| FRANK Marlies | 28/10/1928 | 06/03/2013 | COM | SCHEPERS Hubert | 04/07/1921 | 07/04/2013 | CM |
| FRISCH-REUTER Alice | 23/01/1916 | 05/03/2013 | PE | SPRINGAEL Roger | 01/02/1928 | 10/06/2013 | COM |
| GARCIA-ESCRIBANO Justo | 11/06/1939 | 01/06/2013 | COM | STRAETEMANS Leo | 25/05/1945 | 26/02/2013 | CES |
| GIARDINA Maria Debora | 16/11/1930 | 25/03/2013 | COM | SUBTIL Gerda | 01/02/1937 | 26/03/2013 | PE |
| GLYNOS Giorgos | 24/03/1946 | 29/05/2013 | COM | TERN-SCHMIDT Hannelore | 19/10/1927 | 03/06/2013 | COM |
| GOETZ Charles | 05/09/1924 | 13/03/2013 | CM | THONON Madeleine | 04/10/1931 | 15/06/2013 | COM |
| GUISLAIN Christiane | 07/09/1947 | 07/06/2013 | COM | TORDEUR Fernande | 10/08/1942 | 16/03/2013 | COM |
| HAUSEN Hermann | 07/01/1936 | 22/02/2013 | COM | TREDEZ-KRASS Christine | 01/07/1933 | 02/06/2013 | CM |
| HEDDERICH Walter | 29/05/1926 | 16/05/2013 | CC | TRIO Lea | 12/07/1940 | 28/05/2013 | COM |
| HENDRICKX Antoine | 28/07/1923 | 23/04/2013 | COM | TYTGAT Denis | 14/03/1929 | 04/04/2013 | COM |
| HOFMANN Albert | 08/05/1928 | 01/05/2013 | COM | TZUPAK Marina | 22/03/1937 | 09/04/2013 | COM |
| JANSSENS Raymond | 24/05/1922 | 22/04/2013 | COM | VAN BAELEN Guido | 01/10/1945 | 11/05/2013 | COM |
| JELSMA Willem | 15/10/1936 | 11/05/2013 | COM | VAN DER VAEREN Charles | 14/04/1930 | 28/04/2013 | COM |
| JOTTARD Marc | 10/01/1937 | 06/04/2013 | COM | VANDENBUSSCHE Elise | 23/12/1941 | 14/03/2013 | COM |
| KAHN Michele | 06/02/1933 | 22/05/2013 | COM | VIANE Gabriella | 05/09/1925 | 09/03/2013 | COM |
| KAUFMANN Christiane | 22/07/1934 | 05/05/2013 | COM | VON LUDWIG Siegfried | 16/11/1925 | 16/06/2013 | COM |
| KEMPF Raymond | 26/09/1922 | 03/03/2013 | COM | WAGENER Michel | 10/09/1922 | 13/04/2013 | CJ |
| KIHM Daniel | 10/03/1946 | 03/04/2013 | PE | WAUTERS Marie-Antoinette | 28/01/1927 | 04/04/2013 | COM |
| KLARIC Ivan | 20/05/1936 | 05/06/2013 | COM | WECKERMANN Bernd | 12/10/1935 | 06/03/2013 | COM |
| KLUTH Hans | 04/05/1930 | 09/04/2013 | COM | WELTER Pierre | 29/08/1934 | 08/04/2013 | COM |
| LANZA Franco | 03/12/1932 | 07/06/2013 | COM | ZAMORA DEL CAMPO Maria Pilar | 30/03/1964 | 08/03/2013 | CM |
| LECLUYSE Lucien | 02/02/1929 | 10/03/2013 | COM | ZAPPATTINI Augusto | 23/10/1927 | 09/04/2013 | COM |
| LEYMARIE Jose | 12/04/1910 | 10/05/2013 | COM | ZIJLSTRA Kees | 24/01/1931 | 25/04/2013 | COM |

Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.



EU PRESIDENCY
Good bye Dublin (Ireland)



Welcome Vilnius
(Lithuania until 31 December 2013)